

**Numéro  
spécial  
ruralité**

[www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)  
Novembre 2011  
N°326-327

14<sup>e</sup> année  
**Bimensuel**  
sauf juillet, août  
et décembre :  
1 parution/mois  
N° d'agrément : P402024

Belgique – België  
P.P.  
Charleroi X  
1/3120

1<sup>er</sup> numéro de novembre

# AlterEchos

Rebondir sur l'innovation sociale



## Rural : le social est dans le pré

# Sommaire

Terre d'insertion, terreau d'innovations 3

## Le rôle social de la terre

Agriculture: au-delà du bio, une passion 4

Gaëtan Delvigne: «On est montrés du doigt comme pollueurs» 4

Arnaud Collard et Jessica Moinnil: le bio sans naïveté ni manichéisme 7

Agricall, pour aider les agriculteurs en difficulté 8

Sociétés coopératives: de l'ombre à la lumière? 10

Une régie les mains dans la terre 12

Le Crabe aux pinces vertes 14

Terre en vue, sol en vie 15

## Développement rural et enjeux sociaux

Le rural type est un col blanc 16

Un développement rural soucieux de cohésion sociale 18

Logement-tremplin, pour faire rebondir les jeunes à la campagne 21

Les maisons rurales, ces espaces pluriels 22

Herbe et ecstasy, en vente aussi à la campagne 25

Remettre la MJ au milieu du village 26

Les GAL, ensemble pour un développement durable 29

Des halls-relais très agricoles 30

Déterrer la pauvreté 30

Sombres perspectives pour l'aide alimentaire 31

La chaleur du bois en réseau 32

Ce numéro spécial d'Alter Echos est publié grâce au soutien de la Wallonie  
(DGO3 Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement)

Agence Alter



Alter Echos est une publication de l'Agence Alter asbl – Presse & Innovations sociales  
Rue Guillaume Tell 57 – 1060 Bruxelles – T. : 02 541 85 20 – F. : 02 231 15 59 – alter.echos@alter.be  
ING : 310-1216343-49 – N° d'entreprise : 457 350 545  
L'Agence Alter asbl est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme organisme d'éducation permanente.

# Terre d'insertion, terreau d'innovations

Qu'elle soit idéalisée ou dépréciée, la campagne ou la vie en milieu rural correspond rarement à l'idée que l'on s'en fait. Un peu d'observation permet d'y percevoir des enjeux sociaux pas si différents de ceux du milieu urbain. Les questions se posent parfois de la même façon en termes d'emploi, de logement, de mobilité, de cohésion sociale, de vivre ensemble, de loisirs ou encore d'activités pour les jeunes. Quoique... Le terrain et le contexte obligent à apporter d'autres réponses.

Affirmer que le monde rural est en pleine mutation tient de la lapalissade. Les statistiques, les experts nous rappellent à l'envi que l'agriculture est un secteur en déclin. Paradoxalement, il y a une demande de plus en plus importante pour une agriculture de qualité (labellisée bio ou non) et de proximité. Des agriculteurs et des coopératives agricoles s'inscrivent dans cette démarche, tandis que les consommateurs abonnés aux paniers de légumes bio se multiplient dans les villes et que d'autres n'hésitent pas à effectuer de longs trajets pour se fournir en direct à la ferme. Et les actions de promotion des produits fermiers ou de la ferme générale ne font que renforcer la tendance.

Les projets de maraîchage d'insertion, de potagers collectifs ou de jardins communautaires illustrent aussi cet attrait pour des produits de qualité. Ils fleurissent tant dans les quartiers urbains que dans les villages. Une forme de retour à la terre s'opère. Il est porté en grande partie par les secteurs de l'insertion sociale et de l'insertion socioprofessionnelle. Avoir les mains dans la terre permet à nombre de personnes en décrochage de reprendre pied, voire de se trouver une vocation. Certains souhaitent même s'installer comme agriculteur. Encore faut-il avoir un accès à la terre... Une difficulté pas si insurmontable pour certains esprits innovants.

Si le monde agricole décline, la démographie des villages est en hausse. Animés par l'envie de fuir le monde urbain et de posséder une maison avec jardin, les néo-ruraux sont venus contrebalancer l'exode rural. Mais leur implantation – ou intégration – connaît parfois quelques heurts, quand il ne s'agit pas au mieux de totale indifférence. Certains agriculteurs n'ont pas toujours vu d'un bon œil ces «étrangers» débarquer à la campagne, tout comme certains «primo-arrivants» néo-ruraux ont, quelquefois, préféré se

retrancher dans leur ghetto individuel et ne pas se mêler aux autochtones. Mais face à ces accrocs inévitables entre deux modes de vie différents, il existe aussi une volonté de «vivre ensemble». Les changements socio-démographiques et les enjeux locaux ont amené d'autres questions. Vivre loin d'une ville bouillonnante d'activités est une chose, vivre dans une tour d'ivoire en est une autre. Au sein des villages, le besoin de lien social est aussi important que dans les villes. Les projets se multiplient pour accueillir les nouveaux, favoriser la cohésion sociale, maintenir ou créer des lieux de rencontres à travers le réaménagement de places de villages, le maintien d'une épicerie, la création d'une bibliothèque locale, l'émergence d'une maison de jeunes... Autant de réalisations qui maintiennent en vie un village et le rendent attrayant.

Loin d'être figé dans le temps, le monde rural du 21<sup>e</sup> siècle évolue pour se préserver.

*Baudouin Massart*

## Équipe de rédaction

Baudouin Massart, rédacteur en chef  
Arnaud Grégoire  
Cédric Vallet  
Valentine Van Vyve  
Sandrine Warsztacki  
Julien Winkel

## Ont collaboré à ce numéro

Olivier Bailly  
Nathalie Cobbaut  
Emmanuel De Loeuil  
Eric Ravenne

## Illustrations

Vince

## Layout et mise en pages

Françoise Walthéry

## Administration

Samira Adib  
Dominique Normand

## Webmaster

Philippe Lambotte

## Direction

Thomas Lemaigre  
Aude Garely

## ABONNEMENTS

Papier + Web : 110 €/an  
Papier uniquement : 70 €/an  
Web uniquement : 80 €/an

Pour s'abonner, voir bulletin d'abonnement dans ce numéro ou [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)

Insertions publicitaires et petites annonces : prix sur demande à [samira.adib@alter.be](mailto:samira.adib@alter.be)

**Numéro spécial**

**Diffusion gratuite**

Commandez gratuitement  
(par 3 exemplaires min.):  
02 541 85 20 - [sab@alter.be](mailto:sab@alter.be)

Pour vos collègues, vos  
membres, vos partenaires,  
vos responsables...

# Agriculture : au-delà du bio, une passion

Deux approches, l'une privilégiant l'agriculture biologique, l'autre pas. Alter Echos propose le portrait croisé de Gaëtan Delvigne d'une part, et d'Arnaud Colin et Jessica Moynil, d'autre part. Sans manichéisme. Ils nous expliquent leur métier, tout simplement. Ils nous aident à comprendre, à travers leurs choix, les enjeux de l'agriculture d'aujourd'hui. Comment nourrir toujours plus d'êtres humains tout en polluant moins ? Participent-ils à un mouvement opposé ou complémentaire ? Chacun, à sa manière, tente d'y répondre. Au-delà du mode de production agricole, Gaëtan, Arnaud et Jessica nous rappellent qu'être agriculteur, c'est avant tout un métier de passion. Car pour gagner sa vie... c'est pas gagné.

Il est 16 heures à Marilles, un petit village de la commune d'Orp-Jauche, quand nous rencontrons Gaëtan Delvigne, un jeune agriculteur de trente ans. En cet automne chaud et ensoleillé, les jeux de lumière, entre l'ocre et l'orangé, donnent curieusement à ces paysages du Brabant wallon des allures méditerranéennes. Gaëtan revient à peine des champs. Il s'inquiète de sa tenue vestimentaire salie par la terre, mais pose volontiers devant les fétus de paille abrités dans son hangar.

La période est intense. Gaëtan profite du beau temps pour se donner à fond dans la récolte des carottes. Il lui faut mettre les bouchées doubles pour

# Gaëtan Delvigne : « On est montrés du doigt comme pollueurs »

Agriculteur  
« conventionnel »  
à Marilles, dans le  
Brabant wallon,  
Gaëtan Delvigne  
gère avec son père  
l'exploitation familiale.  
Il raconte son métier et  
ses difficultés.

compenser les ravages de l'année : la sécheresse du printemps suivie des violentes intempéries. « On a une grosse perte cette année, lâche-t-il, un peu écœuré. On est à 50 % de nos rendements, ça fait fort mal. »

L'agriculture, chez les Delvigne, c'est une affaire de famille. Gaëtan vit avec sa femme et leurs deux enfants dans une vieille bâtisse, en face de l'église de Marilles. Ce corps de ferme, ils le partagent avec les parents de Gaëtan. Impossible de dire depuis quand la famille est installée dans le village. « Il y avait le père de mon père et avant son père, et ainsi de suite sur plusieurs générations », dit Gaëtan. Leur exploitation de 150 hectares offre un panel varié de produits. Outre les légumes, on y trouve des « grandes cultures » prisées par l'industrie agroalimentaire : la chicorée, les céréales ou les betteraves. Gaëtan peut aussi s'enorgueillir de posséder un élevage de 150 bêtes, des bovins labellisés « Blanc-bleu », qui broutent la terre très légèrement vallonnée d'Orp-Jauche.

Le jeune agriculteur a repris la moitié de l'exploitation en 2001, alors qu'il venait de commencer dans le métier. Il travaille main dans la main avec son père qui conserve l'autre moitié. La relève s'organise à son rythme. Alors que le nombre d'agriculteurs diminue, Gaëtan, lui, s'est lancé dans le métier sans hésiter. C'était comme une évidence. « L'agriculture, c'est dans la famille.

On est dedans depuis tout petit. Et on aime bien », confie-t-il simplement. Un métier de passion, un métier de famille, mais un métier dur sur l'homme. Gaëtan Delvigne dresse l'inventaire des difficultés de l'agriculteur moderne : « Il y a beaucoup d'administratif, de papiers, beaucoup de contraintes. Il y a moins de rentrées d'argent alors que les matières premières nous coûtent plus cher. Financièrement, ça devient juste. »

## Comment ferait-on sans les subsides ?

Gaëtan et son père sont des agriculteurs dits « conventionnels ». Ils ont donc recours à des machines ainsi qu'à des pesticides ou des engrais chimiques. Cette pratique de l'agriculture est, à l'échelle du monde, très répandue. Ils sont le premier maillon d'une longue chaîne industrielle. Les trois quarts de leur production sont revendus aux usines agroalimentaires. Les betteraves dont on extrait le sucre, par exemple, ou les céréales dont une partie est utilisée pour des agrocarburants. Les prix pratiqués par ces usines sont très bas. Gaëtan estime qu'ils ne sont « pas corrects ». Face à ces géants, il semble se résigner : « Nous, on est obligés de s'aligner. » Mais ceux qui suscitent le courroux du jeune agriculteur, ce sont certainement les magasins : « C'est là qu'ils font la plus grosse marge. Nous, on vend nos oignons à trois centimes le kilo. Pensez au prix affiché en magasin... » Face aux

intermédiaires voraces, certains agriculteurs, notamment dans le biologique, prônent des circuits courts de diffusion – vente directe du producteur au consommateur. Gaëtan Delvigne pense que ce mode de diffusion est en partie « faisable ». « On le fait avec nos oignons, dit-il. C'est plus rentable, car il n'y a pas les intermédiaires, mais c'est beaucoup de travail. »

Les variations de prix sont à l'origine d'une réelle fragilité du métier d'agriculteur. Les paramètres qui influent sur les prix sont très nombreux. Il y a la force des intermédiaires, on l'a vu. Il y a aussi les cours mondiaux. Un marché dérégulé, avec son lot de spéculation sur le prix des matières premières. Gaëtan estime « qu'il faudrait stabiliser les prix », avant de tempérer cette assertion : « C'est très difficile à faire. On parle de cours boursier, c'est au niveau mondial que ça se joue. La spéculation, c'est très dangereux, ça pourrait enterrer des gens. » L'histoire éternelle du pot de terre contre le pot de fer. Pour éviter les mauvaises surprises, Gaëtan a diversifié sa production en introduisant les légumes. Mais ce qui l'aide à faire face, ce sont les subsides européens. Sans eux, la vie serait très dure, « comment on ferait ? », s'interroge Gaëtan.

### Il faut que tout le monde se nourrisse

Alors que la vague bio déferle en Belgique et prend de l'importance, Gaëtan Delvigne assume son orientation conventionnelle. D'abord, il craint qu'un pas vers le bio n'entraîne des tas de « paperasseries ». Mais surtout, à l'image de nombreux autres agriculteurs, il souffre de l'image très négative que l'on accole à l'agriculture conventionnelle. « On est montrés du doigt, dit Gaëtan. On nous dit tout le temps qu'on pollue. Mais ce n'est pas vrai : les pesticides, les engrais, on en pulvérise des mini-doses ; trois fois moins que le particulier qui désherbe son jardin. Pour les pesticides par exemple, on est contrôlés par l'AFSCA (l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire). Tous les légumes sont analysés pour voir s'ils sont bons pour être mangés. » Les contrôles de l'AFSCA se font parfois intrusifs et ne sont pas toujours bien vus, comme l'affirme



© Julien Winkel / Agence Alter

Gaëtan : « Il faut contrôler, c'est normal, mais pas exagérer. Quand ils font de gros contrôles, ils fouillent dans les maisons, dans les chambres d'enfants. Comme la police avec un gangster. »

Gaëtan Delvigne pense qu'agriculture bio et agriculture conventionnelle peuvent tout à fait cohabiter. Il tient toutefois à vanter la qualité de ses produits qui, à ses yeux, tiennent aisément la comparaison avec le bio : « La viande blanche, on ne peut pas faire plus naturel, plus bio. Quant aux légumes, le goût est vraiment le même que des légumes bio. »

Quant à ceux qui dénoncent l'agriculture intensive et ne jurent que par les petites exploitations, il semble les prendre pour de doux rêveurs. « On ne peut pas faire marche arrière, commente-t-il. Il faut suivre le mouvement. Faire de plus petites exploitations ? Je n'y crois pas. Il y a déjà les usines qui nous poussent à avoir de grandes superficies. Mais si l'on coupe ma terre en deux.

Qui va prendre l'autre moitié ? Il n'y a pas beaucoup d'agriculteurs. » Car, au fond, ce qui motive Gaëtan Delvigne, c'est nourrir les gens. L'essence même de l'agriculture. « Les sept milliards d'êtres humains, c'est nous autres qui les nourrissons, s'enflamme-t-il. Il faut que tout le monde se nourrisse. »

L'agriculture est un métier difficile. Selon Gaëtan, les investissements qu'une exploitation nécessite rendent impossible pour un jeune de se lancer dans l'agriculture à partir de rien. Malgré les obstacles, Gaëtan aime son métier du fond du cœur. La preuve : il espère qu'un de ses enfants reprendra le flambeau. Il décèle chez eux des signes précoces d'un intérêt pour le métier, « le petit, on voit déjà qu'il aime ça. Et la petite, elle aime bien traire les vaches elle-même », s'épanche-t-il avant de nous laisser. Fourbu de sa dure journée, les pieds bien ancrés dans sa terre.

Cédric Vallet



© Julien Winkel / Agence Alter

Si la beauté d'un village doit se mesurer au nombre de gîtes ruraux qu'il abrite, Hubermont, dans la province du Luxembourg, fait assurément partie des plus jolies bourgades de Belgique, comme l'annonce d'ailleurs fièrement une pancarte en plein milieu des champs. Et c'est vrai que l'endroit a du charme, surtout en cette période automnale. Mais limiter Hubermont à un lieu de repos bucolique pour citadins fatigués constituerait cependant une grosse erreur : des agriculteurs sont encore actifs dans la zone, certains s'inscrivant d'ailleurs dans la filière bio. Arnaud Collard, 25 ans, en fait partie. Accompagné de sa femme, Jessica Moinnil, 28 ans, il a repris en 2007 un élevage conventionnel de vaches blanc bleu belge, réputées pour être de grosses productrices de viande.

Cependant, très vite, des problèmes se posent. « Nous n'avons pas eu de chance, certaines de nos bêtes ont été atteintes de la maladie de la langue bleue, explique Jessica Moinnil. De plus, les vaches blanc bleu belge sont tellement « cullardes », tellement grandes, qu'elles ne sont plus capables de mettre bas naturellement, ce qui entraîne de gros coûts en termes de césariennes. » Dans un souci de diversification, le couple décide donc de s'atteler également à l'élevage de porcs bio, plus facilement valorisables.

### Le cap du bio

Afin de rester indépendant d'un point de vue alimentaire, il convertit tout d'abord ses terres en cultures de céréales bio destinées à alimenter les bêtes. « Mais nous avons abandonné l'idée d'élever

des porcs, continue Jessica Moinnil. Sur la commune très touristique de la Roche-en-Ardenne, le mot « porc » fait peur. » Aujourd'hui, nos deux compères ont dès lors décidé d'élever des vaches blondes d'Aquitaine, plus naturelles. « Les blondes d'Aquitaine mettent bas naturellement, explique Arnaud Collard. De toute façon, pour être reconnus comme bio, nous ne pouvons faire que 20 % de césariennes. » L'optique bio a donc résisté à l'abandon du porc et l'exploitation est en reconversion depuis 2008. « Moi j'étais fan du blanc bleu. Mais il impliquait de grosses charges vétérinaires et alimentaires, déplore Jessica Moinnil. Ce sont un peu les événements, les charges dues à la reprise et le volet financier qui nous ont poussés à passer le cap du bio. Mais aujourd'hui, nous ne voudrions plus revenir en arrière. Notre état d'esprit a changé en avançant. Nous avons aussi eu un enfant, notre mode de vie a évolué. »

Certains stéréotypes ont aussi été dépassés. « Nous sommes davantage convaincus en étant dans le bio qu'avant de nous lancer, sourit Arnaud Collard. Quand j'étais à l'école, le bio c'était l'image du gars aux longs cheveux au milieu de ses orties alors que ce n'est pas ça du tout. » D'après lui, le bio nécessite en effet la maîtrise de techniques très pointues. « Le bio demande presque plus de technique agricole que le conventionnel, ajoute-t-il. Nous utilisons les méthodes d'avant-guerre, nous n'avons pas le droit à l'erreur, ce qui n'est pas le cas d'un conventionnel. Si ça ne pousse pas, il mettra une fraction d'azote sur ses plants ou téléphonera au magasin de produits phytosanitaires. En bio, si ça ne fonctionne pas, nous ne pouvons pas faire marche arrière en traitant les cultures avec des produits. »

Cela dit, Arnaud et Jessica n'entendent pas jeter la pierre à l'agriculture conventionnelle. « Je ne dis pas que le conventionnel produit de la mauvaise qualité, explique Arnaud Collard. Il y a des agriculteurs conventionnels qui travaillent très bien. Entre un poulet conventionnel « fermier » de qualité et un poulet bio, je ne suis pas sûr qu'on puisse goûter la

# Arnaud Collard et Jessica Moinnil : le bio sans naïveté ni manichéisme

Arnaud Collard est un jeune agriculteur. Avec sa femme, Jessica Moinnil, il a repris en 2007 un élevage bovin conventionnel. Passé aujourd'hui au bio presque par la force des choses, le couple, convaincu, parle de sa démarche.

différence.» Au niveau des substances utilisées, par contre, la nuance peut paraître importante. Sans entrer dans la polémique, le jeune homme compare l'époque actuelle à celle de son père, un agriculteur conventionnel. «A l'époque de mon père, dans le conventionnel, on ne se souciait pas de ce genre de questions. On mettait cinq litres par hectare d'un produit dont on met un demi-litre aujourd'hui sans que le résultat ne change. Et maintenant, quand on voit les gens malades, les cancers, on se pose des questions.»

## « Nous n'en vivons pas »

Dans ce contexte, le jeune couple affirme qu'il existe aujourd'hui une demande importante pour le bio. Est-ce à dire que leur activité est rentable? «Nous n'en vivons pas, explique Jessica Moinnil. Nous essayons, quand nous avons un peu d'argent de côté, de monter le niveau de la ferme.» Avec ce qu'il gagne, le couple rembourse le fonctionnement de la ferme et les emprunts. Pour le reste... «Cela dit, nous capitalisons, tempère Arnaud Collard. Nous augmentons le cheptel, je paie mes investissements, mais je n'ai pas 2 000 euros qui tombent sur le compte tous les mois.»

Comment expliquer cette situation? Les charges, tout d'abord, ont bien

augmenté depuis de nombreuses années alors que le prix de vente des bêtes n'a pas vraiment suivi. «Nous vendons une bête sur pied à 2,5 euros le kilo, compte Arnaud Collard. Dans les magasins, le haché, qui est la viande la plus basique, est à 10 euros le kilo.» Une différence de prix due entre autres aux nombreux intermédiaires. «Nous vendons nos bêtes à un marchand, qui va les vendre à l'abattoir, qui va les vendre à un boucher», explique-t-il. Néanmoins, ce problème existe aussi pour les agriculteurs conventionnels. «Tout le monde essaie de garder la tête hors de l'eau, dit Jessica, mais personne n'a encore trouvé la solution miracle.» La situation du conventionnel ne serait donc pas meilleure, à en croire le couple. «Mes parents ont 40 ans de métier et ils ont encore du mal à joindre les deux bouts», déplore Arnaud Collard, qui fait remarquer qu'un agriculteur commence à gagner de l'argent lorsque ses investissements sont remboursés. «Il faut compter 15 ans pour une reprise», explique-t-il.

## Des gains, grâce au maraîchage

Certains problèmes liés particulièrement au bio existent. Plus petit malgré l'engouement actuel, le marché du bio ne permet pas toujours aux agriculteurs de valoriser leur marchandise sous

ce label. Ce qui veut dire que certaines bêtes élevées en bio sont vendues dans le conventionnel faute de débouchés. Une perte financière pour les agriculteurs. «Mon avantage avec les vaches blondes d'Aquitaine est qu'elles ont un prix encore acceptable en conventionnel par rapport à une vache limousine», explique Arnaud. Un avantage qui permet à l'exploitation de s'en tirer, tout comme le travail salarié de sa compagne dans une intercommunale et le maraîchage développé par le couple grâce aux légumes cultivés sur 60 ares des terres de la ferme, qui compte 50 hectares au total.

Et les subventions, permettent-elles de s'en tirer? «Je pense que le bio est fort poussé, notamment au niveau de la PAC européenne 2013, enchaîne Arnaud Collard. Mais le bio reste assez local. Ici, dans la région, il y a beaucoup de bio parce que la terre, le climat ne nous avantagent pas. On ne peut pas produire 10 000 tonnes de céréales comme les Namurois. Mais allez faire un tour dans d'autres régions et vous ne trouverez peut-être pas un seul bio. Certains disent qu'on pourrait nourrir le monde entier avec le bio. Mais il y a de moins en moins d'agriculteurs et on demande de produire de plus en plus sur moins d'hectares...»

Julien Winkel

# Agricall, pour aider les agriculteurs en difficulté

**La crise économique se traduit pour bien des secteurs d'activité par une baisse des résultats, voire des difficultés financières. Les agriculteurs n'échappent à cette situation, d'autant que le secteur traverse depuis plusieurs années une crise plus profonde liée à des facteurs multiples et convergents. Agricall<sup>1</sup> a pour but d'épauler ces professionnels dans leurs difficultés.**

Ces dernières années, les problèmes sanitaires (crise de la vache folle, ESB, dioxine...), la chute des prix des produits agricoles (le lait hier, la viande aujourd'hui), mais aussi la dérégulation de plus en plus en forte ont déstabilisé le secteur agricole. Dans le même temps, les investissements demandés aux agriculteurs en matière de sécurité alimentaire et sur le plan environnemental sont toujours plus élevés. Une situation qui fragilise même les plus grosses exploitations. Ce constat, Agricall ne manque pas de le relever. En effet, cette association de terrain qui propose une aide sociale globale aux agriculteurs se dit de plus

en plus sollicitée. Alors qu'au départ elle aidait surtout des fermes de petite taille et des agriculteurs de plus de 50 ans, aujourd'hui elle assiste des exploitants de plus en plus jeunes (un cinquième des audits pratiqués concernent des jeunes entre 30 et 40 ans), disposant de fermes d'envergure qui présentent malheureusement des niveaux de rentabilité dans le rouge.

Comme le soulève Muriel Bossut, coordinatrice d'Agricall, «le nombre d'exploitations agricoles présentant un endettement problématique ne fait qu'augmenter, avec des montants de dettes beaucoup plus élevés qu'avant, notamment en raison

des investissements colossaux imposés pour la mise aux normes des installations. Dans certains dossiers, l'endettement dépasse le million et demi d'euros alors qu'auparavant celui-ci se situait plutôt autour des 50000 euros. La réaction des banques a également changé: les prêteurs se montrent plus frileux, demandant des garanties toujours plus importantes. Par ailleurs, le monde agricole constitue un public particulier qui, souvent, va chercher par tous les moyens – et parfois pas les bons (en décapitalisant, par exemple, c'est-à-dire en vendant du bétail ou du matériel agricole) – à se sortir du pétrin. Les agriculteurs n'ont pas l'habitude de demander de l'aide et sont prêts à tout pour sauver l'exploitation qui est dans la famille souvent depuis plusieurs générations. Cela dit, Agricall est de plus en plus connue et on fait donc confiance à la structure.»

## Une aide globale et multidimensionnelle

La porte d'entrée d'Agricall pour les agriculteurs en difficulté: sa permanence téléphonique avec un numéro vert (le 0800 85 018), auprès de laquelle arrivent les appels des agriculteurs (près de 900 appels pour les six derniers mois). Nouveaux dossiers, besoin d'information ou besoin de se confier: les trois permanentes se relayent du lundi au vendredi, de 12 à 21 heures, pour écouter les demandes des agricultrices et agriculteurs, qui sont ensuite consignées dans un dossier et transmises à l'équipe.

Un suivi des personnes (298 sur les six derniers mois) peut être mis en place,

## Des formations sur mesure

A côté de l'aide individuelle offerte par Agricall, il faut signaler l'accompagnement collectif, qui passe par le développement d'outils utiles pour le travail au quotidien, mais aussi par des sensibilisations et des formations sur la gestion et la planification du travail agricole, la gestion des conflits, du stress... Agricall dispense également des formations dans le cadre des cours B donnant accès à la profession d'agriculteur qui prépare à la reprise d'une exploitation agricole. L'asbl participe aussi à un projet mis en œuvre à une échelle transfrontière avec le Groupe de recherche et d'études concertées sur l'agriculture et les territoires (Lille), l'ULg et le réseau français Arcade (Nord-Pas-de-Calais). Les réflexions au sein de ce groupe de travail ont débouché sur la mise sur pied d'une formation intitulée «Agrifutur» pour l'aide à la diversification des activités en zone rurale et qui a pour but de permettre à des agriculteurs en difficulté d'étudier de nouvelles perspectives pour la valorisation de leur outil de travail<sup>2</sup>.

La mise en réseau des acteurs de terrain (juristes, techniciens agricoles, organisations syndicales, CPAS, administrations, etc.) est également une des préoccupations d'Agricall qui se veut clairement aux côtés des agricultrices et des agriculteurs. Enfin, l'association joue également le rôle d'observatoire, à destination des décideurs politiques.



que ce soit sur le plan social, administratif, psychologique... Si l'agriculteur le sollicite, deux membres de l'équipe sont envoyés sur place pour analyser de plus près la situation. Selon Antoine Van Schaftingen, chargé d'intervention, « on trouve régulièrement des situations très difficiles, avec des conditions de vie extrêmement précaires, un logement insalubre, une absence de couverture sociale, parfois aussi une insuffisance de nourriture tant pour la famille que pour l'élevage... Le fait qu'il y ait une confusion totale de patrimoines, que tous les revenus (de la ferme et extérieurs) soient investis pour essayer de maintenir l'exploitation, mais aussi la complexité des situations juridiques, avec des parents, des enfants impliqués dans la ferme rendent les difficultés encore plus aiguës. D'où la nécessité d'une analyse juridique parfois très pointue. » En cas d'audit, il faut donc patiemment démêler l'écheveau : établir un bilan de

trésorerie avec l'ensemble des rentrées et des sorties, faire la balance des revenus, analyser l'ensemble des arriérés, des garanties et des cautions, effectuer une balance de réalisation et peser le pour et le contre d'une vente totale ou partielle, envisager des pistes techniques pour rentabiliser l'activité, la diversifier ou la réorienter.

### Sauver ce qui peut l'être

En fonction des desiderata de l'agriculteur, celui-ci peut être orienté vers un médiateur de dettes ou la procédure judiciaire de règlement collectif de dettes (RCD), qui permet de traiter les cas lourds d'endettement. Marie Van de Putte, juriste chez Agricall, est amenée à envisager cette procédure avec les agriculteurs qui consultent l'association. « Le RCD tel qu'il est conçu ne cadre pas toujours bien avec la situation des agriculteurs, explique-t-elle. Il faudrait une période d'observation pour analyser à fond le potentiel de l'exploitation et chercher des pistes durables. Les banques ont tendance à préférer la mise en vente de l'exploitation pour récupérer leurs fonds plus

rapidement et donc se déclarent généralement contre les plans amiables. Les médiateurs de dettes et les juges ne sont pas toujours très au courant des spécificités économiques et techniques liées à la gestion d'une exploitation agricole. » Et Agricall de souligner qu'une procédure spécifique pour les agriculteurs devrait être envisagée pour ces dossiers complexes. Il faudrait réfléchir à une nouvelle loi qui prévoirait un traitement spécifique à la prise en charge du surendettement des agriculteurs, comme c'est le cas en France qui a créé un tel régime juridique et qui obtient de très bons résultats.

Le but d'Agricall est en tout cas d'aider l'agriculteur à prendre une décision éclairée, dans l'intérêt de ce dernier.

*Nathalie Cobbaut*

**web+**  
 Gratuit  
[www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)  
 N°254 – 20.06.2008 :  
 «La pauvreté n'épargne pas  
 les agriculteurs»

1. Agricall, rue Godefroid, 20 bte 2 à 5000 Namur – tél.: 081 22 48 66 – site: [www.agricall.be](http://www.agricall.be) –  
 2. N° vert pour les agriculteurs : 0800 85 018 (de 12 à 21 heures) – Deux permanences sociales locales ont récemment été mises sur pied dans le Hainaut (Ath) et le Luxembourg (Marloie).

# Sociétés coopératives : de l'ombre à la lumière ?



**Les coopératives sont-elles l'avenir de l'agriculture ? Retour sur un concept pourtant ancien en compagnie de deux structures « historiques » qui, après avoir parfois souffert, relèvent aujourd'hui la tête.**

Les problèmes du monde agricole sont connus : difficultés financières et disparitions des petites exploitations sont largement évoquées depuis plusieurs années. Face à cette situation, ou par conviction politique, certains ont opté pour la création de sociétés coopératives, qu'elles soient, entre autres, à responsabilité limitée (SCRL) ou à finalité sociale (voir encadré). C'est le cas de Coprosain<sup>1</sup>, une SCRL située à Ath. Elle est active dans la commercialisation de fruits et légumes bio, de produits laitiers, de boulangerie bio ainsi que dans la transformation et la commercialisation de viande, le tout issu du travail de ses 45 producteurs regroupés au sein du groupe Agrisain. « Nous permettons à toute une série d'exploitations familiales d'exister. Sans Coprosain, 50 % d'entre elles au minimum ne

survivraient pas faute de débouchés », explique Paul Vankeerbergen, directeur de la coopérative.

Créée il y a 35 ans, la structure permettrait ainsi à l'agriculture « familiale » de subsister. « Il s'agit d'exploitations dans laquelle la famille du producteur vit principalement de la ferme, explique notre interlocuteur. Il y a aussi une question de taille, puisque ce sont de petites exploitations de trois à 70 hectares qui ne seraient plus viables si elles restaient dans le circuit traditionnel où il faut grosso modo viser les cent hectares ». Un circuit traditionnel où les prix sont bas alors que la coopérative se fait fort d'offrir un prix de vente juste à ses producteurs. « Nous fonctionnons quasiment sans intermédiaires entre le producteur et le consommateur et

nous pouvons rétribuer directement aux producteurs les marges que les différents grossistes prennent en temps normal », explique Paul Vankeerbergen.

Les prix sont également discutables par les agriculteurs. « Le prix est discuté entre les producteurs et la coopérative, ce qui n'est pas possible avec un grossiste traditionnel », continue le directeur. Notons que les producteurs participent à l'assemblée générale annuelle ainsi qu'à une autre réunion au cours de laquelle il leur est possible de parler de l'avenir de la coopérative. « Pour être membres de Coprosain et participer à l'AG, les producteurs doivent prendre une part sociale dans la coopérative, explique Paul Vankeerbergen. Une part qui n'est d'ailleurs pas énorme et qui ne suffit pas vraiment à faire fonctionner ou démarrer une coopérative, ce qui est souvent le cas malheureusement dans ce secteur. »

Néanmoins, Coprosain est aujourd'hui une affaire rentable même si la situation



© Julien Winkel / Agence Alter

post-soixante-huitarde et je trouvais déjà qu'il était plus intéressant de coopérer que de se regarder en chiens de faïence. En Wallonie, le monde rural est très individualiste», sourit-il.

Le temps passe, Daniel rencontre sa femme et décide d'abandonner l'élevage de chèvres pour développer, avec elle, une fromagerie dont les produits seront à base de lait acheté à différents producteurs. Mais les choses ne se passent pas bien. «Nous étions virtuellement en faillite, mais nous ne voulions pas laisser tomber l'affaire, ni les éleveurs qui dépendaient de nous, explique Daniel Cloots. Nous étions les seuls à jouer le jeu d'intermédiaire prenant de petites quantités, avec des prix supérieurs au prix du marché.» Décision est donc prise de se constituer en société coopérative à finalité sociale. «Je rêvais d'une économie qui mette en avant l'aspect humain, qui réponde à des besoins locaux. Et, heureux hasard, c'est justement l'année où est passée la loi sur les SFS. Nous serions la première à avoir vu le jour», plaisante-t-il, tout en précisant que le statut ne leur a conféré aucun avantage par rapport à une société coopérative «traditionnelle». «Il s'agit d'une conception. Il faut voir pourquoi on fait des bénéfices et dans quelles conditions», explique-t-il.

Aujourd'hui, la situation est meilleure, même si la coopérative a galéré jusqu'en 2007-2008. «Nous sommes en fonds propres positifs. Nous nous sommes professionnalisés et puis les temps ont changé», explique-t-il. La crise financière de 2008 est en effet passée par là. «Cette date constitue un tournant, explique Daniel Cloots. Ceux qui se sont fait avoir par le système financier ont peut-être envie de voir la vie autrement, de consommer autrement. C'est moche à dire, mais nous sommes tendance maintenant.»

La fromagerie travaille avec huit producteurs laitiers de taille moyenne (beaucoup de petits producteurs ayant disparu), dont une coopérative. Ils ne sont pas tous coopérateurs, au contraire des six membres du personnel. Les prix payés aux producteurs

sont justes, comme pour Coprosain. Les coopérateurs des temps héroïques, quant à eux, sont toujours là. Qu'ont-ils gagné? «Rien, sourit Daniel Cloots. Certains avaient dit qu'ils étaient des missionnaires.» Des missionnaires qui ont eu du flair puisqu'une nouvelle fromagerie est actuellement en construction. «Beaucoup de coopératives se sont cassé la figure, conclut Daniel Cloots. Un grand nombre ont été lancées par des gens qui étaient engagés politiquement, mais qui n'avaient pas le don d'être de bons gestionnaires. Et ils manquaient de moyens. On payait 100 francs belges pour une part de 2000. Mais aujourd'hui, il existe des outils financiers, il y a eu une professionnalisation du concept de coopérative.»

Julien Winkel

## Société coopérative :

«La société coopérative est celle qui se compose d'associés dont le nombre et les apports sont variables». La coopérative est donc une société ouverte dont les variations de capital résultent notamment de la souscription de parts sociales par les coopérateurs (au nombre de trois minimum). En cas de bénéfices, un dividende sur les parts peut être versé. Dans le cas de la société coopérative à responsabilité limitée, les associés ne sont passibles de dettes que jusqu'à concurrence de leurs apports.

## Société à finalité sociale :

La société à finalité sociale (SFS), régie par la loi du 13 avril 1995 entrée en vigueur au 1er juillet 1996, est quant à elle une société ayant décidé d'intégrer dans ses statuts différentes conditions dont celle qui stipule qu'elle n'est pas vouée à l'enrichissement de ses associés.

n'a pas toujours été rose, des problèmes de gestion et de trésorerie ayant grevé pour quelque temps le fonctionnement de la structure. «Nos bénéficiaires nets sont réinvestis pour améliorer la rentabilité de la coopérative. Il n'est pas question de distribuer des dividendes puisque nous sommes en fonds propres négatifs», conclut le directeur.

## Une histoire de fromages

Des difficultés financières, La fromagerie du gros chène<sup>2</sup>, située à Méan en Province de Namur, en a aussi eu son lot. Constituée en société coopérative à finalité sociale depuis 1996, elle peut pourtant compter depuis longtemps sur de fidèles coopérateurs, une cinquantaine aujourd'hui. Des coopérateurs qui, pour beaucoup, sont des sympathisants. Il faut dire que le profil de Daniel Cloots, le responsable de la coopérative, a de quoi susciter la sympathie, justement. «Je me suis installé à la campagne en 1977/1978 comme éleveur de chèvres, explique-t-il. J'étais dans la mouvance

1. Chemin des Peupliers, 24 à 7800 Ath – tél.: 068 26 93 80 – courriel: info@coprosain.be – site: www.coprosain.be

2. Gros Chène 2 à 5372 Méan – tél.: 086 32 27 63 – info@groschene.be – site: www.groschene.be

# Une régie les mains dans la terre

**Après la régie des quartiers, voici la régie d'habitat rural.**

**Un premier projet pilote de ce type est aujourd'hui développé dans une ferme en Val de Sambre par le Fonds du logement wallon.**

**Ses missions : l'insertion socioprofessionnelle et la dynamisation des alentours.**

Le décor est impressionnant. Lovée dans le creux d'un terrain légèrement en pente, la ferme de la Forestaille, près de Lobbes, semble tout droit sortie d'un roman de Paul Harding. Construite de lourdes pierres grossièrement taillées, la bâtisse aux toits partiellement effondrés est disposée en carré, délimitant une cour de pavés inégaux au bout de laquelle monte vers le ciel une tour dont la date de construction est gravée dans le roc : 1666. Autour, champs et forêts s'étendent à perte de vue, survolés par des nuées d'oiseaux luttant contre un vent bien frais malgré le soleil généreux qui baigne les environs.

Dans cette ambiance de bout du monde, certains indices laissent cependant deviner que quelque chose se trame. Plusieurs cheminées fument, des lumières sont allumées aux fenêtres et puis, surtout, des bruits de marteaux et de scies électriques brisent le silence et trahissent la vérité : nous ne sommes pas au moyen-âge, et la vieille ferme<sup>1</sup> est en pleine rénovation. Elle a été choisie par le Fonds du logement wallon<sup>2</sup> pour accueillir la première régie d'habitat

rural, baptisée « Régie d'habitat rural en Val de Sambre »<sup>3</sup>.

## Les régies des quartiers comme inspiration

Inspiré de l'exemple des régies des quartiers, le projet de régie d'habitat rural poursuit les mêmes missions : développer la dynamique des « quartiers » (ici, il s'agit plus des environs) et accompagner à l'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi peu qualifiés. Mais l'initiative rurale jouit d'un statut un peu particulier. « Ce projet est unique et pilote en Région wallonne, explique Annie Dubreucq, déléguée à la gestion journalière de la régie pour le Fonds. L'arrêté qui réglemente les régies n'en prévoit en effet pas en milieu rural, mais bien en milieu urbain et dans les quartiers de cités de logements sociaux. Pour mettre en place le projet, nous avons donc dû obtenir un accord de la Région wallonne pour l'assimiler aux régies de quartier et pouvoir bénéficier des subside régionaux. » Le CPAS et la commune de Lobbes, tout aussi impliqués, car membres fondateurs, ont également dû donner leur aval<sup>4</sup>.

Lancée en juin 2010, l'initiative de Val de Sambre en est donc à ses débuts, même si le projet avance bien. Le projet ISP, centré sur le maraîchage biologique et l'entretien d'espaces verts, tourne à plein régime puisque dix stagiaires sont actifs à la régie et qu'une liste d'attente est déjà constituée. « Ils proviennent principalement du CPAS et bénéficient de contrats Forem de trois mois renouvelables jusqu'à un an maximum<sup>5</sup> », explique Jean-François Tesain, médiateur social. Il ajoute que le projet englobe Thuin, Merbes-le-château,



Lobbes et Erquelinnes. Avant de se mettre au maraîchage et à l'entretien d'espace vert, les stagiaires ont également pu se frotter de facto à une « filière bâtiment » puisqu'ils ont été impliqués dans la remise en état des lieux. « Il a notamment fallu retaper la grange et déblayer la cour qui était recouverte de plusieurs centimètres de terre », sourit Jean-François Tesain.

## Des clients aux petits légumes

Les terres appartenant à la ferme, 21 hectares de champs et de bois, ont également été partiellement aménagées pour faire notamment place au potager d'un hectare et demi dans les sillons duquel topinambours, salades, potirons, potimarrons, fenouils et autres poireaux sont cultivés. Des légumes qui sont ensuite acheminés vers différents points de vente du coin (point de vente à Thuin, épicerie sociale du CPAS d'Erquelinnes, etc.) où sur le site de la ferme. Un élément important puisqu'il participe à la mission de redynamisation du « quartier » qui échoit à la régie. « Dès la création du projet, nous nous sommes dit qu'il fallait que les gens de la localité viennent ici, souligne Jean-François Tesain. La ferme était très importante dans le passé, ils sont heureux de voir le site revivre. Aujourd'hui, entre autres



© Julien Winkel / Agence Alter

grâce au bouche-à-oreille, pas mal d'habitants viennent et reviennent acheter leurs légumes toutes les semaines.» Ils sont accueillis et accompagnés par les stagiaires à qui la gestion de la vente des légumes a été confiée. Celle-ci s'effectue sous forme de colis ou par le biais de la cueillette puisqu'il est possible de se rendre sur le potager afin de faire son choix.

Le public également est invité sur le site à l'occasion d'événements, comme ce fut le cas lors de la fête des voisins au cours de laquelle 300 personnes sont venues découvrir la régie. Un bon moyen pour celle-ci de se faire connaître et de décrocher des chantiers formatifs à l'extérieur pour les stagiaires. «Le premier chantier que nous avons effectué a été l'entretien d'espaces verts dans un home pour personnes âgées, explique Jonathan Cuisenaire, ouvrier compagnon. Nous avons d'autres projets extérieurs sur le point de démarrer, comme l'entretien de sentiers communaux dont on n'a plus pris soin depuis 10 à 15 ans pour certains.»

### «Une vie de moine»

Du côté des stagiaires, on semble se plaire à la régie. Si tous y sont présents pour acquérir certaines compétences, plusieurs d'entre eux pointent l'isolement et le contact avec la nature comme une source de satisfaction supplémentaire, voire principale. «Le contact avec la nature est très important, il nous permet de nous ressourcer», explique Emmanuel. Christophe quant à lui insiste sur le côté presque monacal de ses journées à la régie. «On est isolés ici, c'est une vie de moine qui me semble mieux que tout ce que je pourrais faire à l'extérieur.»

Deux témoignages qui n'étonnent pas Jean-François Tesain «Nos stagiaires n'ont pas toujours eu recours à des outils «appropriés» et sont socialement en décalage. Certains cherchent donc ici, par le côté particulier de la régie, à se reconstruire, à prendre du recul par rapport à un passé difficile... Cela dit, de nombreuses personnes soulignent également que les profils de nos stagiaires sont différents de ceux issus du centre de Charleroi, par exemple. Il y a chez eux un intérêt pour ce type d'environnement ou pour le travail à l'extérieur.» «La culture de gens habitant ici n'est pas comparable à celle de personnes

issues de quartiers plus urbains, ajoute Jonathan Cuisenaire. Je pense que leur éducation en milieu rural, leur mentalité est différente.»

Malgré cette différence, les deux «publics» seront amenés à se rencontrer dans le futur puisqu'une aile de la ferme sera transformée en espace d'habitat collectif pouvant accueillir, pour quelques jours, une dizaine de stagiaires issus de régies des quartiers. Autre chose: cinq logements de deux à trois chambres pour familles à revenus modestes seront aussi aménagés dans la ferme. De quoi apporter encore un peu plus de vie sur le site même si cet aspect du projet nécessitera aussi la mise en place d'une cohabitation harmonieuse lorsque les premières familles viendront s'installer début 2013.

#### Julien Winkel

1. Achetée en 2008 par le Fonds wallon du logement.
2. Fonds wallon du logement, rue de Brabant, 1 à 6000 Charleroi – tél.: 071 20 77 11 – courriel: [contact@flw.be](mailto:contact@flw.be) – site: [www.flw.be](http://www.flw.be)
3. Régie d'habitat rural en Val de Sambre, ferme Forestaille, 12 à 6542 Sars-la-Buissière – tél.: 071 55 70 61 – courriel: [rhrvaldesambre@gmail.com](mailto:rhrvaldesambre@gmail.com)
4. L'EFT «L'Essor» fait aussi partie des membres fondateurs.
5. Le Forem octroie notamment aux stagiaires un euro de l'heure de «défraiement» et rembourse leurs frais de déplacement.

**web+**  
Gratuit

[www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)  
N°296 – 06.06.2010:  
«Les jardins collectifs  
plantent leur réseau»

# Le Crabe aux pinces vertes

À Jodoigne, le Crabe asbl organise des formations en agriculture bio. Citadins en plein questionnement existentiel ou chômeurs en réinsertion socio-professionnelle s'y retrouvent autour d'un même désir de renouer avec la terre.

**B**rabant wallon ne rime pas qu'avec navetteurs en BMW et villas avec piscine... Dans les zones rurales à l'est et à l'ouest de la province, la réalité diffère quelque peu : problème de mobilité, activité économique au ralenti, taux de chômage élevé... «On est loin de l'image du Brabant wallon avec ses axes routiers bien définis et ses zonings florissants», comment Ho Chul Chantraine, responsable du projet de coopérative Agricovert au Crabe (Coopération, recherche et animation du Brabant wallon de l'Est)<sup>1</sup>. Cette asbl est née en 1976 de la volonté d'une série d'acteurs impliqués dans la vie associative locale. De l'exposition d'artistes locaux au développement d'un réseau de covoiturage, en passant par les cours de remise à niveau en informatique ou la création d'une coopérative agricole, l'asbl mène ses projets sur des fronts variés.

## Le Crabe lance Agricovert

Le Crabe développe un projet de coopérative à finalité sociale. Agricovert doit apporter un soutien logistique et administratif aux stagiaires ou, plus généralement, aux agriculteurs qui veulent se lancer dans le bio. «Notre rêve, à terme, serait aussi de fournir des contrats de travail durables aux travailleurs saisonniers qui ne veulent pas se lancer comme indépendants dans ce secteur», commente le responsable, Ho Chul Chantraine.



## Apprendre la Terre

Le Crabe propose aussi des formations aux métiers de la terre. Les formations «ouvriers de la nature» et «maraîchage bio» s'adressent principalement à un public peu qualifié. Plus poussée, la formation professionnelle en agriculture biologique se destine davantage à des stagiaires qui ont déjà un projet concret d'installation comme producteur. Elle attire aussi de nombreux travailleurs sociaux qui veulent ajouter une corde verte à leur arc. Jardins solidaires, fermes pédagogiques, ateliers potager dans les prisons, cours de cuisine bio dans les CPAS... Les projets socio-écologiques ont le vent en poupe. «Peu de gens ont ce double profil social et environnemental. Les stagiaires qui sortent de la formation trouvent toujours un emploi», se réjouit Roll Grenier, responsable de la formation professionnelle.

Les formations sont aussi l'occasion d'une réflexion plus globale sur nos relations avec Dame Nature. «On aborde des thèmes comme le respect et la qualité de vie», commente Ho Chul Chantraine. «L'agriculture bio, c'est bien plus qu'une simple technologie. C'est d'abord un mode de vie, une remise en cause des valeurs de notre société», renchérit Roll Grenier.

## Gagner son pain

Ce matin au Crabe, les stagiaires de la formation en maraîchage biologique révisent en vue des examens. L'un d'eux répond à nos questions. Il y a un an, ce demandeur d'emploi, qui a longtemps cumulé les petits boulots en usine, n'imaginait pas devenir paysan. Et voilà que dans deux semaines il s'appête à lancer son affaire. «C'est un métier varié qui change au fil des saisons. C'est autre chose que de poser des marchandises sur un tapis roulant toute la journée», s'enthousiasme-t-il. En visitant une ferme d'Hélécine lors de la formation, il a rencontré une agricultrice prête à lui louer une terre. Un véritable coup de chance!

«L'accès à la terre est un gros problème pour les jeunes qui veulent se lancer. Dans le Brabant wallon, il faut compter 3 000 euros environ pour acheter un hectare. En théorie, le bail à ferme offre une certaine sécurité aux producteurs mais, dans la pratique, les terres se louent à l'année. Impossible dans ces conditions de construire un projet sur le long terme», déplore Roll Grenier.

Sandrine Warsztacki

1. Crabe, rue Sergent Sortet, 23 à 1370 Jodoigne – tél.: 010 81 40 50 – courriel: info@crabe.be – site: www.crabe.be

# Terre en vue, sol en vie

**Face à l'accaparement des sols pour des pratiques non culturales, des citoyens et mouvements s'organisent pour rendre à la terre son titre de mère nourricière. Mais le projet « Terre en vue » dépasse le simple cadre agricole. Il intègre, dans sa manière de se construire, une vision de société.**

« **E**n sept ans, la Wallonie a perdu 20 % de ses productions agricoles », « la Belgique perd en moyenne 450 hectares destinés à l'agriculture par semaine ». Maarten Roels<sup>1</sup>, chercheur géographe à l'université de Gand, égrène les chiffres de notre agriculture comme un chapelet de mauvaises nouvelles.

A 200 kilomètres de là, le directeur pensionné et néo-rural Jean Vander Elst<sup>2</sup> pose les mêmes constats. Responsable d'un GAC (groupe d'achat commun) dans la région de Rochefort, il croise les lamentations de jeunes agriculteurs de plus en plus dépités par des terres inaccessibles. « En Ardenne, la spéculation foncière joue à fond. De gros capitaux viennent investir et sortent des terres de l'agriculture »

Mais Maarten et Jean ne se contentent pas de diagnostiquer la santé défaillante des exploitations agricoles. Leurs réflexions se sont croisées au sein de « Terre en vue », un mouvement rassemblant une quarantaine d'individus et d'associations. L'originalité de l'initiative est de travailler autant l'objectif (permettre à des agriculteurs l'accès à la terre selon des pratiques d'agroécologie) que la cohésion des acteurs (via des pratiques d'économie sociale) et le processus de mise en place (via des pratiques de sociocratie). En bref, le cheminement et la rencontre ont autant de valeurs que la destination finale.

## Sur le champ

Reste à concrétiser dans la terre ce qui est sur papier. Pour y parvenir, trois

structures ont vu ou verront le jour. D'abord l'asbl « Terre en vue ». Sa création est imminente. Les statuts sont prêts. Les signatures arrivent. Son rôle est avant tout d'accompagner l'agriculteur, d'informer le citoyen et de sensibiliser le politique à la cause d'une terre dédiée à l'agriculture.

Ensuite, une coopérative sera créée en 2012. Elle rassemblera les épargnes pour l'achat de terres qu'elle proposera en location aux agriculteurs. Si l'idée émane de Bruxelles, cette coopérative semblait tout aussi nécessaire pour les Ardennais. « Dès le départ, dans la région, nous avons réfléchi à la notion de coopérative avec le groupe Colibri Famenne [NDLR en référence au mouvement initié en 2006 par Pierre Rabhi], mais l'initiative uniquement au niveau local n'avait pas beaucoup de sens, explique Jean Vander Elst. Si la dynamique locale est privilégiée, la gestion nationale des ressources financières permet de pérenniser les projets ».

L'expertise financière de Crédal sera la bienvenue sur ce volet. « L'accès au foncier est un des angles sur lequel nous travaillons, explique Jérôme Rassart<sup>3</sup>, agronome et conseiller à Crédal. Crédal prêterait également des fonds aux candidats agriculteurs. « Le secteur bancaire classique finance l'agriculture traditionnelle. Un producteur de lait ne pourra valoriser sa production dans son plan financier qu'à hauteur de 33 centimes d'euros du litre. Et s'il envisage de garder une part pour produire du fromage à vendre sur marché local, ce

paramètre ne sera pas pris en compte. Trop risqué. Mais si on veut une agriculture plus familiale, locale et soutenable, on doit pouvoir avoir une maîtrise sur la vente directe. »

Troisième structure qui verra le jour en 2012 à côté de l'asbl et de la coopérative, une Fondation permettra de recueillir les dons de terres ou d'argent.

Et ensuite ? La vision des « Terre en vue » dépasse les champs ardennais. Pour Maarten, « si on peut montrer qu'une agriculture est vivable et viable sans subsides, avec un ancrage local, on démontre que la condition primordiale économique est de relocaliser les activités dans un circuit court, de tisser des liens entre la production et la consommation, avec des méthodes participatives. A terme, d'autres secteurs pourront s'en inspirer ». Reste à disséminer les graines.

*Olivier Bailly*

1. Maarten Roels, Universiteit Gent, Vakgroep Geografie, Krijgslaan 281, S8 à 9000 Gent - tél. : 09 264 46 95 - courriel : maarten.roels@ugent.be

2. Jean Vander Elst, rue de Tellin, 73 à 5580 Wavreille

3. Jérôme Rassart, Crédal, place de l'Université, 16 à 1348 Louvain-la-Neuve - tél. : 010 48 35 98 - courriel : jerome.rassart@credal.be - site : www.credal.be

# Le rural type est un col blanc

**La campagne est peuplée de fermiers et d'ouvriers agricoles, envahis par des hordes urbaines qui n'entendent rien à l'agriculture! Le cliché est encore bien présent et, pourtant, très loin de la réalité. Une réalité marquée par des clivages sournois et une socialisation en pleine évolution. Démythification avec Daniel Bodson, sociologue spécialiste du monde rural.**

L' image bucolique de la verte campagne et de ses paysans bourrus et âpres au labeur que viennent envahir des citadins snobinards est un gros cliché quasi sans fondement. A part peut-être l'arrivée, dans le dernier quart du siècle passé, de Bruxellois dans le Brabant wallon. En tout cas, pour Daniel Bodson<sup>1</sup>, sociologue de l'UCL et spécialiste du monde rural, il faut être clair: « la population active de nos campagnes est constituée pour 65 % de cols blancs, et les agriculteurs représentent moins de 1,5 % de la population! » De surcroît, les nouveaux habitants d'un village proviennent majoritairement des patelins avoisinants. « Ceci dit, souligne Daniel Bodson, être un col blanc ne veut pas dire que l'on travaille à la ville, que du contraire. Les habitants des petites bourgades et des villages sont, par exemple, des instituteurs qui enseignent dans une école proche, des employés administratifs, des commerçants, etc. »

Daniel Bodson s'est vu confier en 2009, par le ministre wallon en charge

de l'Agriculture et de la Ruralité, une étude sur les relations entre les agriculteurs et la société. D'emblée, le sociologue pointe que le distinguo entre agriculteurs d'une part et « reste de la société » de l'autre n'est sans doute pas pertinent du point de vue de l'analyse sociologique. Mais il lance tout de même son étude et en ressort une foule de résultats et d'analyses fort intéressants.

## **A part la boue sur la chaussée, tout va bien !**

Dans un premier temps, l'étude sonde les « résidents non-agriculteurs ». La question suivante leur est posée: « Préférez-vous vivre dans un village sans exploitations agricoles? » Et la réponse est sans appel: non, à 90 %. Les fermes sont donc plébiscitées par les résidents non-agriculteurs. Ceux-ci qualifient en outre les relations qu'ils ont avec les agriculteurs de cordiales ou très cordiales.

Les résidents non-agriculteurs ressentent-ils les effets de l'agriculture (bruits, odeurs,...) dans leur quotidien? Finalement assez peu, ressort-il de l'enquête. L'activité agricole n'est en fait dérangeante que pour un peu moins d'une personne sur dix. Et la boue laissée par les tracteurs sur les chaussées est un des effets les moins appréciés.

Pour les résidents non-agriculteurs, ce que les agriculteurs devraient changer relève d'abord de leur manière de travailler (plus soigneux...). Les non-agriculteurs souhaitent aussi que les fermiers soient plus ouverts au dialogue et à la communication et qu'ils manifestent un peu plus de civisme.

Le point de vue des agriculteurs et de leur famille n'est pas très éloigné de celui des non-agriculteurs. 64,6 % des fermiers expriment des qualifications positives à l'égard des non-agriculteurs. Ce qui laisse malgré tout 30,6 % de qualifications négatives... La liste des qualificatifs pour qualifier les non-agriculteurs témoigne d'une coexistence largement non conflictuelle. L'ensemble des qualificatifs négatifs « traduit le sentiment d'être incompris et méprisé par l'ensemble de la population », peut-on lire dans les résultats complets de l'étude, publiés dans « Les Nouvelles de l'Eté » du troisième trimestre 2009, la revue éditée par la Direction générale de l'agriculture.

En conclusion de son étude, Daniel Bodson souligne que, même si les rapports entre agriculteurs et non-agriculteurs souffrent de quelques difficultés, ce clivage est peu pertinent pour analyser la vie villageoise. Le sociologue de l'UCL relève plutôt une évolution inéluctable d'une vision endogame vers une vision exogame. A

**web**   
Gratuit [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)  
N°145 - 28.07.2005  
« Améliorer les relations  
entre ruraux et néoruraux,  
objectif 2008 pour trois  
communes gaumaises »



une vision d'un monde communautaire fait de citoyens dont les relations sont fonction de la proximité géographique, succède une vision dominée par la logique de marché, constituée de consommateurs dont les relations sont déterminées par la proximité économique.

«D'un univers qui se pensait comme particulier, non substituable, et qui se vivait sur le mode de l'appartenance, le village est devenu un espace parfaitement interchangeable, relativement indifférent, objet d'attachements momentanés et successifs et vécu sur le mode de la consommation», soutient Daniel Bodson. Cela donne naissance à une nouvelle forme de sociabilisation, faite de villageois relativement désimpliqués de la sphère collective.

«On n'est plus attaché à son village comme on l'était auparavant, explique-t-il. Aujourd'hui, on habite ici, dans trois ans on sera ailleurs si le parcours professionnel l'exige.» La satisfaction des besoins individuels immédiats a pris le relais et c'est une nouvelle sociabilité qui s'est mise en place. La proximité spatiale ne contraint plus la proximité sociale, selon Daniel Bodson. Ce n'est pas parce que j'habite dans le même village que je dois entretenir des relations amicales. Au contraire, la sociabilité villageoise traditionnelle estompait les différences

entre groupes sociaux. «Le notable échangeait quelques mots avec le paysan ou l'ouvrier quand il le croisait», selon l'image de Daniel Bodson.

### Le clivage sournois de la mobilité

La sociabilité élective contemporaine observée dans le monde rural wallon n'est pas sans conséquences, parfois dramatiques. C'est en effet un clivage sournois qui se dessine dans nos campagnes, entre les nantis et les précarisés, en particulier du point de vue de la mobilité. Pour les habitants peu aisés de nos campagnes, le choix est cornélien entre une mobilité qui ruine ou une immobilité qui exclut.

Le constat est posé et il traîne dans son sillage une série de questions fondamentales d'aménagement du territoire. Les transports en commun ne pourront bien sûr pas tout résoudre. «Il va falloir trouver d'autres formes d'accessibilité, il va falloir inventer des choses», conclut Daniel Bodson.

*Arnaud Grégoire*

1. Daniel Bodson, IACS - Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05 à 1348 Louvain-la-Neuve - tél.: 010 47 42 44 - courriel : daniel.bodson@uclouvain.be

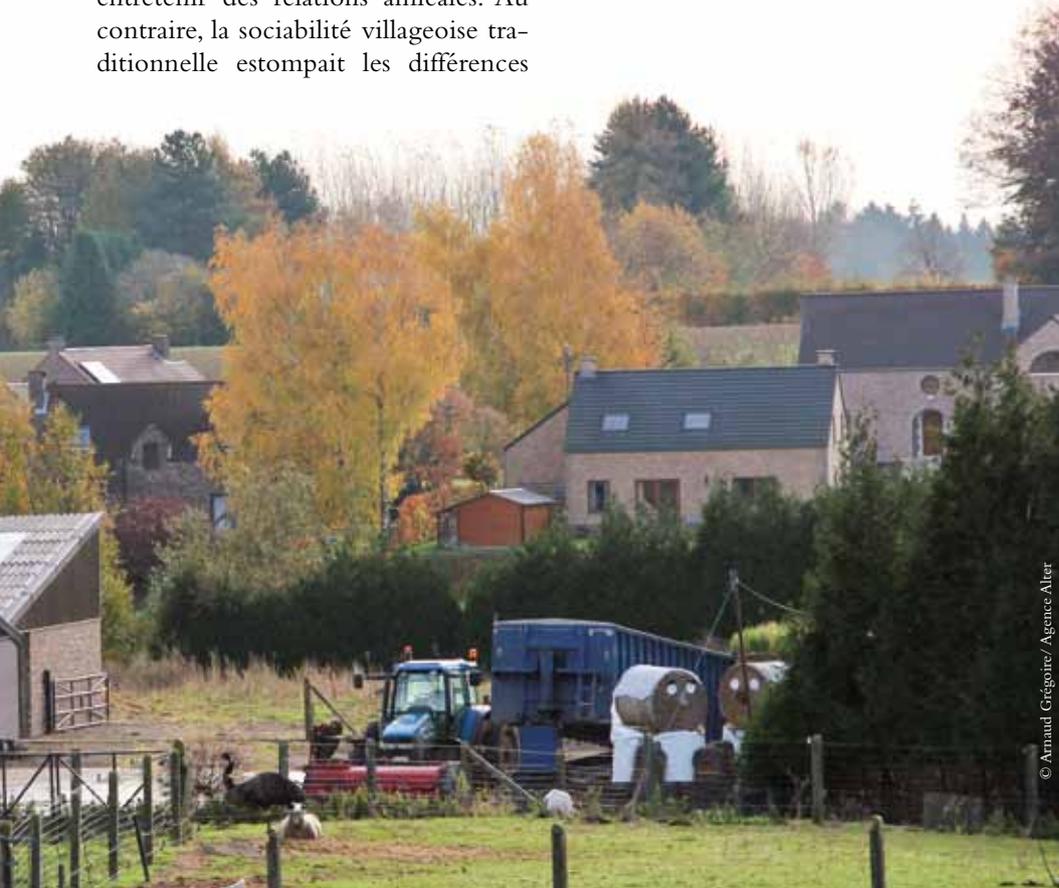
## « L'amour est dans le pré », ou le succès du divertissement fermier

« L'amour est dans le pré » est l'un des premiers programmes de divertissement en Belgique francophone. La formule est simple : mettre en contact des femmes – a priori plutôt citadines, ou en tout cas certainement pas agricultrices – avec des agriculteurs.

« Notre émission fonctionne sur trois ressorts universels, explique Anne Franck, productrice et rédactrice en chef : la quête de l'amour, le retour au vert et le changement de vie. »

Pour les femmes urbaines pure souche, le contraste est effectivement saisissant. « Souvent, elles écrivent qu'elles aiment beaucoup les animaux, relève la productrice. Un « Oh qu'il est beau, le petit veau ! » est classique de la part de ces dames, qui vont se rendre compte assez vite que la réalité est différente de ce qu'elles avaient imaginé. » Pour que l'agriculteur gagne sa vie, il doit en effet conduire ses animaux à l'abattoir. « Ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas d'aimer lui aussi ses animaux, souligne Anne Franck. Les agriculteurs ont le plus grand respect pour leur cheptel. » La vie au vert et les belles images fonctionnent aussi comme des arguments attractifs. Et, même si la vie de fermier ne correspond pas toujours aux clichés, elle conserve des atouts certains : attachement à des valeurs traditionnelles, vie en famille, petite flexibilité dans l'organisation même si le métier est dur, travail en plein air, etc. Pour quelqu'un qui vient de la ville, c'est intéressant. « En tout cas, toutes les femmes qui ont fait l'expérience d'un séjour à la ferme en sont revenues enchantées », souligne Anne Franck.

Par ailleurs, les agriculteurs eux-mêmes se disent assez satisfaits de l'émission, selon Anne Franck, car elle montre la réalité de leur métier, un travail difficile et finalement peu connu.



# Un développement rural soucieux de cohésion sociale

**L'approche transversale des plans communaux de développement rural (PCDR) intègre les dimensions sociales. Articulés aux Agendas 21 locaux, ils appellent des changements plus profonds dans la gouvernance locale.**

Depuis le décret du 6 juin 1991, les communes rurales qui le souhaitent peuvent élaborer un plan de développement, soutenu par la Région wallonne. Un soutien qui concerne la phase participative d'élaboration, qui requiert de recourir à des consultants spécialisés mais aussi, et surtout, un soutien pour la réalisation des projets élaborés avec la population et retenus par les autorités communales.

## La cohésion sociale en point de mire

Ce sont essentiellement des projets d'infrastructures qui émergent des opérations de développement rural (ODR). Parmi les 740 projets soutenus (jusqu'à hauteur de 80 %) en 20 ans par la Région, on dénombre 201 Maisons de village et le réaménagement de 278 espaces publics. Ces infrastructures sont censées favoriser la cohésion sociale et la rencontre entre habitants de tous horizons. A l'origine, les PCDR sont pensés et mis en œuvre pour lutter contre l'exode rural et le désinvestissement de certains services publics suite à la fusion des communes. Ils ont dû aussi très rapidement intégrer les problématiques posées par l'installation de citadins à la campagne, les «néo-ruraux». D'où l'intérêt d'organiser la rencontre entre groupes sociaux, de générer des opportunités de «vivre ensemble» que facilite, notamment, l'aménagement de Maisons de village décentralisées, accessibles aux associations et aux citoyens.

Cette fonction de cohésion sociale est remplie également par la dynamique de participation des citoyens. Celle-ci

prend corps à travers toute une série de réunions publiques au moment d'établir un diagnostic et d'imaginer des projets pour la commune. Elle est instituée dans une Commission locale de développement rural (CLDR) où siègent majoritairement des citoyens représentant des quartiers ou des villages et des groupes d'intérêts divers: activité économique, jeunesse, culture, etc.

«L'objectif de cohésion sociale dans le monde rural est une intention forte des opérations de développement rural, confirme Marc Quoidbach, chargé de mission à la Fondation rurale de Wallonie (FRW)<sup>1</sup>, organisme chargé de conseiller et d'accompagner les communes sur les volets participatifs et méthodologiques de leur ODR. La création de lieux de rencontre tels que les maisons de village, mais aussi de logements-tremplins (voir «Logement-tremplin, pour faire rebondir les jeunes à la campagne», p. 21) ou intergénérationnels renforce la possibilité que les gens vivent mieux ensemble.» Notre interlocuteur reconnaît toutefois qu'il n'existe pas d'évaluation chiffrée, établie à ce propos.

## Des plans qui s'articulent plutôt que de s'empiler

La cohésion sociale n'est pas qu'un objectif général, c'est aussi une politique publique du ressort de la Région wallonne, à travers les Plans de cohésion sociale (PCS). PCS et PCDR peuvent-ils se rencontrer? Non seulement ils le peuvent, mais ils le doivent, estime Olivier Romain, échevin (PS) à Sombreffe et président de la CLDR<sup>2</sup>.

«Le développement rural permet d'amener des investissements en infrastructures qui peuvent être des supports à des actions de cohésion sociale «pure», explique-t-il.» En amont, cela implique par exemple d'aller rechercher les éléments de diagnostic du PCS antérieur et de les mettre à jour pour les intégrer au diagnostic du PCDR.

Mais le principal enjeu pour établir un lien organique entre les deux dynamiques a été de recruter «la bonne personne, à la fois compétente en matière de développement local et de travail social y compris communautaire, estime Olivier Romain.» Le responsable du service de cohésion sociale est ainsi également secrétaire de la CLDR. Quand l'opération d'initiation à la course à pied et de mise en condition physique «Je cours pour la forme» est initiée, les participants sont invités à découvrir les tronçons du Ravel aménagés dans le cadre du développement rural.

Comme on le verra par ailleurs, le social ne se réduit pas à la politique de cohésion sociale. Depuis quelques années, dans les opérations de développement rural, l'accent est mis sur les Maisons rurales et multiservices (24 actuellement) (voir «Les maisons rurales, ces espaces pluriels», p. 22).

## PCDR précurseurs des Agendas 21 locaux?

Depuis quelques années, les communes wallonnes désireuses d'engager un conseiller en environnement sont invitées par la Région à élaborer un Agenda 21 local afin d'intégrer le



développement durable dans leur vision stratégique. Il s'agit d'une démarche de planification et de gestion du développement durable à destination des collectivités territoriales, initiée en 1992 au Sommet de la Terre à Rio. La Fondation rurale de Wallonie, comme opérateur de référence, estime que les PCDR peuvent faire office d'Agenda 21 moyennant des adaptations. Deux principes essentiels sont communs aux deux démarches : projeter le développement de la commune à moyen et long terme dans une perspective de transversalité et associer étroitement la population à l'élaboration et au suivi du plan.

Une première difficulté réside dans le fait que l'Agenda 21 local ne repose sur aucune base réglementaire à ce jour en Wallonie. Heureusement, les textes de référence internationaux et les pratiques innovantes, en France ou au Québec notamment, ne manquent pas. La Fondation y a puisé des ressources pour mettre à jour ses outils et

la formation de ses agents. Les critères de diagnostic ont été revus également.

Aujourd'hui, la Fondation accompagne une vingtaine de communes dans une expérience-pilote de PCDR – Agenda 21 local. Chacune y va de son approche, de sa particularité pour intégrer les deux démarches.

### Faire le lien entre les deux démarches

La commune de Braine-le-Château a essuyé les plâtres. Elle est la première à avoir soumis au financement de la Région des projets issus d'une démarche mixte ODR/Agenda 21. «La déclaration de politique communale stipulait le souhait d'engager un conseiller en environnement, ce qui nécessite de réaliser un Agenda 21 local. Par ailleurs, elle prévoyait aussi d'initier une opération de développement rural. Le Collège a décidé d'intégrer les deux démarches», rappelle Nicolas Denuit<sup>3</sup>. Conseiller en environnement, ce dernier s'est donc vu confier la mission d'agent relais pour le PCDR et l'Agenda 21 local.

Les principaux atouts d'une démarche conjointe? «Une économie d'échelle dans les moyens mobilisés et la

participation citoyenne», estime-t-il. Et la principale difficulté? «La relative lenteur des réalisations. Pour entretenir la mobilisation citoyenne, nous avons particulièrement veillé à ce que certains projets réalisables rapidement soient mis en œuvre durant l'élaboration du plan, comme les rubriques consacrées au développement rural Agenda 21 dans le bulletin d'informations communales.»

«L'intégration des deux démarches prend un peu plus de temps», reconnaît Marc Quoidbach. Des politiques et des citoyens voudraient parfois passer plus rapidement à la réalisation concrète de projets, mais prendre le temps du diagnostic et du choix des projets apparaît d'autant plus crucial que l'on souhaite intégrer le développement durable dans les PCDR. «C'est indispensable pour prendre du recul, percevoir l'ampleur d'un processus de prise de décision», observe Nicolas Denuit. Et estimer les impacts pour les générations futures.

### Quand le développement durable renouvelle la gouvernance

«Quand une commune élabore un Agenda 21, l'administration locale doit nécessairement revoir ses pratiques»,

affirme Marc Quoidbach. Tant par nécessité opérationnelle que pour la valeur d'exemple.

«A Fosses-la-Ville, nous avons créé un groupe de travail au sein de l'administration, chargé de modéliser les comportements compatibles avec l'Agenda 21, explique Sophie Canard, coordinatrice des projets de la Ville<sup>4</sup>. Afin que tant les services communaux que para-communaux montrent l'exemple.» A ce jour, les réflexions du groupe ont débouché, entre autres, sur une harmonisation des pratiques de tri sélectif dans l'ensemble des services ou encore sur l'élaboration de procédures limitant les multiples impressions d'un même document.

En termes de gouvernance à proprement parler, le service de coordination sociale et de développement local, dont Sophie Canard est responsable, assure une transversalité entre les divers services communaux et para-communaux en matière de diffusion d'information. Une réunion a lieu aussi chaque semaine avec le service technique des travaux. «Les infos passent bien par ce biais. Par contre, il n'y a pas d'échange structuré directement entre services», relève-t-elle.

Dans les toutes petites communes, une plate-forme interservices a, semble-t-il, moins de sens. «A Braine-le-Château, nous sommes 20 agents en tout et pour tout, explique Nicolas Denuit. Il y a une prise de conscience du personnel administratif et politique des enjeux du développement durable, mais nous n'avons pas de programmation stratégique durable commune à l'ensemble des services. Faute de temps. Réaliser un tableau des mesures à prendre dans le cadre d'un Agenda 21 local est une chose. Les mettre en œuvre, c'est beaucoup plus long.»

### Des citoyens à égalité ?

N'en demande-t-on pas trop à des citoyens qui, pour beaucoup, «débarquent» dans l'univers technico-politique des plans de développement avec leur seule bonne volonté et «expertise du vécu»? Participent-ils à égalité dans les jeux d'influence et les rapports de force inhérents à tout processus de participation ?

«Il est important de fournir des clés pour l'analyse des rapports de force, mais si une forme d'éducation permanente se fait, c'est durant le processus,

explique Marc Quoidbach. On doit tenir compte de la pression des communes pour qu'on avance. A ce stade, la procédure ne prévoit donc pas de «phase zéro» de formation des participants, comme c'est le cas dans les panels de citoyens.»

Pour autant, les agents de la FRW sont particulièrement attentifs à cet aspect. Sophie Canard, à Fosses-la-Ville, relève que «l'introduction très didactique réalisée en début de processus par les agents de la FRW permet à des personnes parfois très éloignées du fonctionnement communal de s'impliquer efficacement et durablement.»

*Emmanuel De Leul*

1. FRW, avenue Reine Astrid, 14 à 5000 Namur - tél.: 081 26 18 82 - site: [www.frw.be](http://www.frw.be)
2. Olivier Romain, rue de Wavre, 28 à 5140 Sombrefe - tél.: 0497 60 42 98
3. Nicolas Denuit, rue de la Libération, 9 à 1440 Braine-le-Château - tél.: 02 366 90 93 - courriel: [nicolas.denuit@braine-le-chateau.be](mailto:nicolas.denuit@braine-le-chateau.be)
4. Sophie Canard, Service de coordination sociale et locale, Hôtel de Ville, place du Marché, 1 à 5070 Fosses-la-Ville - tél.: 071 26 00 23 - courriel: [sophie.canard@fosses-la-ville.be](mailto:sophie.canard@fosses-la-ville.be)
5. Union des villes et communes de Wallonie rue de l'Etoile, 14 à 5000 Namur - tél.: 081 24 06 16 - courriel: [environnement@uvcw.be](mailto:environnement@uvcw.be) - site: [www.uvcw.be](http://www.uvcw.be)

## Evaluation du décret et gouvernance locale

Le 30 juin dernier, à l'occasion des 20 ans du décret, le ministre Lutgen (CDH) rappelait l'évaluation en cours confiée au centre d'étude CREAT (UCL). Les analyses de ce dernier font actuellement l'objet de concertations au sein de l'administration (DGO 3) ainsi qu'avec une série de partenaires. Parmi les enjeux soulignés par le ministre figure la poursuite de la dynamique des Agendas 21 locaux qui «renforce le caractère durable des PCDR».

Un projet de décret Agenda 21 serait dans les cartons du ministre de l'Environnement (Ecolo). Le ministre des Pouvoirs locaux (PS) vient quant à lui d'annoncer (voir Le Soir du 27 octobre 2011) son projet de réforme de la

gouvernance locale. Celui-ci s'appuiera notamment sur un nouvel outil, le Plan stratégique communal transversal.

Comment s'articuleront ces diverses initiatives? A l'Union des villes et communes de Wallonie (UVCW), on dit être vigilant à la question. «L'Agenda 21 local, en Wallonie, on ne sait pas très bien ce que ça représente formellement. Pour nous, c'est un manque, estime Tom Deschutter, directeur du département Etudes-Développement territorial de l'UVCW<sup>5</sup>. En tout cas, ça mériterait un cadre décréto. » Nouveau machin ou approche intégrée? «Certains outils existants se rapprochent fortement d'une démarche d'Agenda 21, constate-t-il. Nous nous

demandons dès lors s'il faut concevoir une nouvelle démarche spécifique ou s'il faut, dans une optique de certification, analyser les outils existants au regard des critères requis par le développement durable.»

Concernant le plan stratégique communal transversal, l'UVCW a été associée aux travaux. Dans un semblable souci de rationalisation, elle a été attentive à ce qu'un PCDR, un Agenda 21 local ou un Schéma de structure puissent faire partie du futur plan stratégique. Les premières expériences pilotes démarrent en 2013, après les prochaines élections communales.

# Logement-tremplin, pour faire rebondir les jeunes à la campagne

**Les logements-tremplin offrent aux jeunes ménages un habitat à loyer modéré, avec remboursement d'une partie du loyer s'ils décident de devenir propriétaires dans la commune. Une formule qui a fait ses preuves.**

L'exode rural est révolu en Wallonie, c'est certain ! Et pourtant, attirer les jeunes ménages à la campagne reste un défi tant le coût du logement a augmenté, dans certaines communes en particulier. Les jeunes ménages sont cependant précieux au monde rural. Ils influencent positivement la dynamique locale et permettent de diversifier la population.

C'est pourquoi dans le cadre du PCDR – le Programme communal de développement rural – la formule des logements-tremplin a été imaginée. Le principe est simple : la commune offre un logement en location à loyer modéré à un jeune ménage, avec la proposition de lui ristourner une partie du loyer s'il décide d'acquérir une habitation dans ladite commune. La ristourne peut prendre différentes formes : un montant fixe mensuel, un pourcentage du loyer mensuel ou encore un pourcentage du loyer selon un calcul dégressif en fonction du nombre d'années de location.

Dans la commune d'Incourt, dans le Brabant wallon, la hausse des prix de l'immobilier a été telle que l'accès à la propriété immobilière était devenu quasi impossible pour les jeunes ménages. «Après consultation des habitants, explique Claude Pilet, agent de développement rural à la Fondation rurale de Wallonie (FRW)<sup>1</sup>, les autorités communales ont décidé de construire une dizaine de logements-tremplin, notamment en

rénovant l'ancienne gendarmerie d'Oppebais, un des villages de la commune.»

Ces logements à loyer modéré sont destinés en priorité à des ménages de moins de 35 ans, à des familles monoparentales ou encore à des personnes travaillant, habitant ou ayant habité dans la commune. Une autre condition d'accès à ces logements est le niveau salarial. Il ne doit pas être trop élevé, bien sûr, mais pas trop bas non plus. Car, ainsi que le souligne Claude Pilet, «il ne s'agit pas de logements sociaux, mais bien de logements destinés à favoriser l'accès à la propriété immobilière.»

Les jeunes locataires de ces logements bénéficient donc d'un loyer modéré dont 25 % leur seront remboursés s'ils achètent un bien immobilier dans les six premières années d'occupation. «A Incourt, le système fonctionne bien», explique Claude Pilet, qui indique que 50 % des locataires des logements-tremplin ont utilisé la formule.

Par contre, dans la commune voisine de Perwez, le système similaire, qui a été mis en place pour quatre logements, n'a pas rencontré le même succès. Il a donc subi quelques adaptations, et pas des moindres ! Le pourcentage de loyer remboursé aux jeunes ménages acquéreurs est dégressif, et commence tout de même à 60 % de remboursement du loyer qui a été payé si l'achat est réalisé dans les deux premières années

d'occupation. Un taux qui passe à 40 % pour une acquisition dans les quatre ans et à 25 % dans les six ans.

De surcroît, l'aspect «tremplin» du logement a été renforcé. Les jeunes ménages reçoivent en effet un véritable accompagnement pour accéder à la propriété.

A Martelange, en province de Luxembourg, quatre maisons de trois ou quatre chambres font partie d'un projet de logements-tremplin. Et deux autres maisons sont en cours de construction. Ici, ce n'est pas un pourcentage du loyer qui est remboursé aux acquéreurs mais une centaine d'euros qui sont capitalisés pour chaque loyer. La somme est restituée aux locataires des logements-tremplin qui achètent un terrain dans la commune et y font construire leur habitat.

Une condition d'octroi de la ristourne est effectivement ici l'acquisition d'un terrain à bâtir. «Il s'agit d'encourager les jeunes à s'établir dans la commune, explique Thierry Kenler, secrétaire communal de Martelange<sup>2</sup>, mais aussi de favoriser le renouvellement de l'habitat, qui se fait vieillot dans la région.»

*Arnaud Grégoire*

1. FRW, équipe régionale de Hesbaye, rue de la Liberté, 11 à 1315 Incourt - tél. : 010 88 98 00 - courriel : c.pilet@frw.be

2. Administration Communale de Martelange, chemin du Moulin, 1 à 6630 Martelange - tél. : 063 60 01 73

# Les maisons rurales, ces espaces pluriels

**Les maisons rurales, fruit d'une coopération entre la Région wallonne et la Communauté française, visent à favoriser la cohésion sociale en milieu rural, de manière interdisciplinaire et intergénérationnelle.**

Sur la place de Mellet<sup>1</sup>, village de 2300 âmes de la commune des Bons Villers (9000 habitants) en province du Hainaut, il y a une église, une banque, une épicerie. Jouxant le lieu de culte, un point poste. A bien y regarder, il existe une porte dérobée à l'arrière de cette maisonnette de pierres rouges.

Depuis mars 2010, le service de cohésion sociale de la commune y a pris ses quartiers au premier étage. Une passerelle le relie au bâtiment d'en face, une bâtisse moderne alliant bois et briques dans une savoureuse harmonie. Signe que dans cette entité rurale où les deux tiers de la surface sont exploités par les agriculteurs, les mélanges sont d'usage. Et les cloisons n'ont nul lieu d'être.

Cet événement n'est pas anodin. Au contraire, il est l'aboutissement de la stratégie de pluralité et de transversalité que recherchent les « maisons rurales », dites « multiservices ». Tel est bien l'objectif poursuivi : le mélange des activités dans une interaction qui se veut, dès que faire se peut, intergénérationnelle.

## La maison rurale, vecteur et carrefour

A Mellet, la route a pourtant été « un parcours du combattant », pour reprendre les mots d'Emmanuel Wart, bourgmestre (MR) de la commune<sup>2</sup>.

Dans la maison multiservice du village, on trouve au rez-de-chaussée une « salle de convivialité » où se déroulent un éventail d'activités socio-culturelles,

une cuisine (des cours y sont donnés) et une salle de piano. A l'étage, la caverne d'Ali Baba : un espace public numérique avec, à disposition de tous, une dizaine d'ordinateurs. L'accès y est tantôt ouvert, tantôt ciblé par catégorie d'âge, parfois didactique, parfois ludique. Il est supervisé par l'un des dix membres de l'équipe d'éducateurs de la cellule de cohésion sociale. La pièce adjacente fait office de bibliothèque, gardée par des personnes du troisième âge. On le constate à la description des lieux, la maison rurale est destinée à la rencontre des genres et des gens.

A Mellet, l'aventure a commencé dans les années 1990. Depuis lors, on a fait feu de tout bois et réorganisé les services aux citoyens en composant avec les décisions politiques. Au point poste s'est greffée la maison de village. Elle est issue du programme communal de développement rural (PCDR) de 95-2002, il en existe 207 en Région wallonne.

En 2004, sa dénomination a été changée en « maison rurale », une initiative de la Région wallonne la vidant en partie de sa substance. Pour un mieux ? « C'est évident ! », affirme sans hésitation Carole Delfosse, responsable jeunesse de la cellule de cohésion sociale. Une réponse qui fait écho à celle du bourgmestre. « Le regroupement de tous les services à destination des citoyens permet un décroisement et garantit l'implication de tous », explique-t-il, soulignant l'homogénéité et la cohérence d'une telle organisation. « Au-delà d'un concept abstrait, la maison multidisciplinaire est une réalité

qui apporte du positif pour tous », se réjouit-il, convaincu des bienfaits d'un tel dispositif.

Un ascenseur permet de passer du premier étage au second. Y verra un signe qui voudra : dans cette maison, pas de hiérarchie. Jeunes et moins jeunes se côtoient dans des rapports dépourvus de force. Des événements ponctuels, comme « l'été solidaire », ou structurels permettent aux différentes générations de se rencontrer et de partager. « Ces événements sont une réussite et permettent à chaque catégorie d'âge de découvrir une facette de l'autre », explique Emmanuel Wart.

Aujourd'hui, et depuis 2010, les membres de l'équipe de cohésion sociale travaillent quotidiennement avec le CPAS, les jeunes et les moins jeunes, les valides et les moins valides. A cet égard, des facilités ont été prévues dans l'aménagement du territoire afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter des infrastructures et des services.

Le projet, s'il semble avoir trouvé son rythme de croisière, n'est pourtant pas au bout de ses capacités novatrices. En partenariat avec les TEC, les « Bonvibus » ou bus de proximité, devraient d'ici peu emmener les habitants vers les marchés des villages alentours.

**web+**  
www.alterechos.be  
N°319 - 10.07.2011  
« Une maison multi-services à Ecaussinnes »  
Gratuit

Si tout semble se dérouler convenablement à Mellet, l'installation d'une maison rurale est plus compliquée dans la commune voisine de Bernissart<sup>3</sup>. Alors que les subsides ont été accordés par le ministère de l'Agriculture en 2009, le projet est encore en gestation. «Avec un peu d'espoir, les premiers coups de pioche auront lieu début 2012», déclare Pascal Pellicaen, chef de bureau au secrétariat de la commune.

### Une initiative conjointe

Des maisons rurales similaires à celle de Mellet, il y en a 24 en Wallonie. Elles font partie du plan communal de développement rural et sont le fruit d'un accord approuvé en juin 2007 entre la Région wallonne et la Communauté française, les deux instances ayant convenu de l'utilisation conjointe d'infrastructures en milieu rural. «Des bâtiments polyvalents peuvent accueillir des activités relevant des compétences de la l'une comme de l'autre», précise-t-on à la Région wallonne<sup>4</sup>. Ces nouveaux lieux de rencontre offrent aux citoyens des services très pratiques : crèches, bibliothèques, écoles de devoirs ou encore lieux de rencontres pour personnes âgées.

Les demandes doivent satisfaire des conditions de regroupement des services amenant eux-mêmes le regroupement des personnes afin de favoriser la cohésion sociale. Une fois compilé, le dossier est soumis à la commission locale de développement rural. Il incombe ensuite à la Région wallonne d'approuver ou de refuser la demande des communes, chapeautées par la Fondation rurale de Wallonie (FRW).

### Financement et contrôle

Les maisons rurales sont subsidiées à hauteur de 80 % de leur coût total par les fonds régionaux, communautaires et européens (via le fonds européen agricole pour le développement rural – FEADER<sup>5</sup>). «Les 20 % restants sont issus de fonds communaux propres», complète Emmanuel Wart.

Qui dit subside dit contrôle des institutions financées. «Nous devons

faire preuve d'une grande transparence», explique le bourgmestre, précisant avoir déjà reçu la visite des inspecteurs à deux reprises.

Carrefour des disciplines et des générations, les maisons rurales semblent recevoir un accueil favorable parmi les habitants des communes concernées. Mélangeant les problématiques liées à la cohésion sociale pour les affronter de manière cohérente, ces vecteurs de cohésion ont, certes, encore du chemin devant eux. Pour autant, celui déjà parcouru mérite d'être souligné. Même s'il y a toujours des choses à améliorer», concluait, enthousiaste, Emmanuel Wart.

*Valentine Van Vyve*

1. Bureau de cohésion sociale Les Bons Villers, rue Helsens à 6211 Mellet- tél.: 071 823 173
2. Emmanuel Wart, bourgmestre (MR), rue de Frasne, 1, à 6210 Les Bons Villers – tél.: 071 858 100 – courriel : info.aclbv@publink.be – site : www.les-bons-villers.be
3. Administration communale, Place de Bernissart, 1, à 7320 Bernissart – site : www.bernissart.be
4. Cabinet du ministre wallon de la Ruralité, Chaussée de Louvain, 2, à 5000 Namur – tél.: 081 710 310 – courriel : benoit.lutgen@gov.wallonie.be – site : http://lutgen.wallonie.be/spip
5. Le FEADER est l'outil financier qui permet la déclinaison de la politique de développement rural de l'Union européenne pour la période 2007-2013.



À Marche, l'AMO Mic'ados a décidé de briser les tabous : Oui, il est possible de parler de drogues en milieu rural, malgré le poids du contrôle social et des préjugés. C'est le sens du projet « Parlons-en », un petit livre et un film qui servent de supports pédagogiques pour ouvrir le dialogue.



Les drogues ne sont pas l'apanage des jeunes urbains. Elles existent aussi en milieu rural. Au plan stratégique de sécurité et de prévention<sup>1</sup> de Marche-en-Famenne, on affirme même que le problème s'accroît. Charles-François Pezzin, agent social, ne dit rien d'autre : « Dans les cantons les plus à l'est de notre zone, les plus ruraux, vers Houffalize, Gouvy et Vielsalm, les acteurs de terrain parlent d'une recrudescence de consommation et surtout de leur banalisation. De la cocaïne et de l'ecstasy par exemple. Les consommations sont plus connues et plus visibles en ville mais chez nous, c'est quand même là, et de plus en plus. »

Au service d'aide en milieu ouvert (AMO) Mic'ados<sup>2</sup>, à Marche-en-Famenne, on a voulu parler et faire parler de la consommation de drogues et de la dépendance. Cocaïne, ecstasy, bien sûr, mais aussi cannabis, alcool,

tabac ou jeux vidéos. L'idée : faire parler des jeunes et des adultes, s'inspirer des expériences pour créer quelque chose de neuf. Un support qui servirait à son tour à faire parler, afin de « lever les tabous », en une sorte de grande chaîne du langage. De ce projet, nommé « Parlons-en », est né un film réalisé par cinq jeunes et un livre qui puise dans les talents artistiques des participants. Le tout ponctué de paroles d'experts et de témoignages. Ces outils doivent désormais aider à sensibiliser les habitants des villages alentour.

Des professionnels qui côtoient des jeunes – dans les mouvements de jeunesse, les CPAS ou les clubs sportifs par exemple – se verront proposer des formations sur ces thèmes. Car pour Valérie-Anne Adam, la directrice de l'AMO, « il est important qu'on soit à l'aise sur cette thématique et qu'on sache y répondre ». Le constat que fait l'AMO est assez

rude : « quand il s'agit de drogues, les adultes se tournent naturellement vers la police, affirme Julien Marée, éducateur à l'AMO. L'idée est de savoir vers qui se tourner lorsqu'un jeune parle de consommation. » Mais cette volonté de former des « adultes relais » se heurte à une réalité de terrain : pour l'instant, les candidats ne sont pas légion. La directrice de l'AMO l'explique simplement : « Le thème des drogues n'est pas facile à aborder. De plus, on s'est aperçu qu'on ne connaissait pas ces acteurs de terrain, et tout prend plus de temps en milieu rural. » Dans la même veine, Valérie-Anne Adam remarque qu'il n'est pas non plus facile de pénétrer dans les écoles avec ce type d'outils : « On nous

web<sup>+</sup>  
 Gratuit [www.labiso.be](http://www.labiso.be)  
 Cahier Labiso N°3  
 « La Teignouse en  
 Ourthe-Ambève »

# Herbe et ecstasy, en vente aussi à la campagne

répond généralement «y'a pas de ça chez nous». C'est une façon de se voiler la face.»

## «Tout se sait très vite»

Parler de psychotropes entre jeunes et adultes n'est pas simple. Qu'on vive en ville ou à la campagne. Pourtant, certaines caractéristiques propres au monde rural y rendent peut-être la question des drogues encore plus épineuse. C'est ce que pense Marie Demelenne, assistante sociale à l'AMO qui souligne le côté oppressant du contrôle social: «Dans les petits villages, tout se sait très vite. En cas de consommation, tout le monde sera au courant et le jeune sera vite catalogué comme «drogué». On lui mettra une étiquette qui ne sera pas forcément en relation avec ce qu'il fait.» Avec une étiquette sur la tête, il est plus facile de se faire accepter par d'autres jeunes «à étiquette». La force du groupe bat son plein. C'est ce dont témoigne la directrice de l'AMO: «C'est très dur de s'extraire de son groupe d'amis et d'en changer. Surtout qu'il n'y a pas tellement de groupes dans les villages.» Et si, par hasard, un toxicomane veut trouver de l'aide, il ne saura pas forcément vers qui se tourner. Le manque d'information s'ajoute au manque de services. «Marche est mieux desservie, mais pour le reste de l'arrondissement, il n'y a pas grand-chose pour assurer un suivi individuel ou une prise en charge», dit Valérie-Anne Adam.

## «Pour les ados, il n'y a rien. Ils s'ennuient»

Tous ces constats sont confirmés par des adultes qui ont participé au

projet et que nous avons pu rencontrer. Geneviève, habitante de Barvaux, dénonce notamment le vide social et culturel de son village, qui peut pousser à la consommation: «A Barvaux, il n'y a même pas de maison de jeunes. Pour les ados, il n'y a rien. Ils s'ennuient. Il n'y a que des réunions informelles avec de l'alcool et de la consommation. En plus, il y a l'influence du groupe. Ceux qui n'ont pas envie de consommer se retrouvent chez eux.» Quant à Yves Colin, animateur de rue à Nassogne, il regrette une forme d'arbitraire du monde rural: «La réaction des habitants du village varie en fonction de la famille dont le jeune fait partie. La façon dont les conneries sont réprimées dépend des familles. Pour certains, on dira vite, «c'est bien le fils de son père».» Une affirmation qui pousse Geneviève à renchérir: «Ici, tout le monde croit tout savoir. Les ragots posent de gros problèmes dans la tête des jeunes.» Si les jeunes savent où trouver de quoi consommer, Geneviève déplore qu'au niveau de l'aide, «ils ne savent pas où aller». Ce que confirme Yves Colin: «Pour en parler, ils doivent fournir un double effort. D'abord reconnaître le problème, et ensuite faire une démarche de déplacement. La mobilité est un problème important.»

Tous deux sont ravis d'avoir pu participer activement à ce projet. Réfléchir aux assuétudes, au sens des mots. Créer, écrire autour de ces thèmes et confronter leur opinion à celle des jeunes participants. Leurs créations, notamment de très belles illustrations faites de collages et de montages, donnent corps au petit livre que diffuse aujourd'hui l'AMO.

## Extrait du livre «Prise de risques – Parlons-en ensemble» de l'AMO Mic'ados

Seul face à ses peurs. Témoignage d'un jeune adulte. Ménati.  
Après, en boîte, j'ai connu les pilules. Je ne connaissais pas les effets, mais j'ai quand même testé. Je consommais mais j'avais peur des risques. Je savais qu'il y avait de grands risques, j'avais peur de mourir. Après y avoir goûté, je ne voulais plus que ça. J'en ai consommé beaucoup, mais j'ai arrêté à temps parce que je savais que c'était de grosses saloperies. J'ai arrêté du jour au lendemain (...). Je n'en ai jamais parlé à personne. Quand je disais aux autres que je voulais arrêter, ils riaient. Le plus important, c'est l'entourage. Tous les jeunes de mon âge consommaient. Avec mes copains, nous pouvions nous procurer beaucoup de drogues différentes. Nous trouvions de tout à Marche.»

Quant à la poignée de jeunes qui s'est lancée dans l'aventure, elle s'est attardée sur le sens de trois mots issus du champ lexical de la toxicomanie: «influence, plaisir et dépendance». Micros-trottoirs et avis d'experts sont au cœur de leur petit film. «L'idée était de pousser à la réflexion, explique Julien Marée. On est parti du terme «consommation» et ce sont eux qui sont arrivés à des termes plus précis.» Maintenant, le projet doit vivre et être diffusé. Des débats et des formations devraient suivre pour que la parole se libère et que la consommation de drogues ne soit plus cantonnée au rang de tabou indécrottable. Regarder la réalité en face pour mieux la changer.

Cédric Vallet

1. PSSP de Marche, rue des Carmes, 26 à 6900 Marche-en-Famenne – tél.: 084 32 70 75 – courriel: pssp@marche.be

2. Mic'ados, rue des Brasseurs, 21 à 6900 Marche-en-Famenne – tél.: 084 31 19 31 – courriel: info@micados.be

# Remettre la MJ au milieu du village

**Les clubs de jeunes et les animations agricoles mobilisent encore les campagnes, mais leur influence s'amenuise. Dans certains villages, la maison de jeunes est le seul lieu de vie sociale.**

La ruralité belge est bien vivante. Des villages voient régulièrement leur nombre d'habitants augmenter. Pourtant, la vie sociale n'y est pas toujours très animée. Surtout pour les jeunes. Dans les villages, la maison de jeunes, la «MJ», est parfois le seul lieu où des activités autres que sportives sont proposées. Ces maisons de jeunes remplissent un rôle important dans la vie rurale. Elles ne désertent pas, même si les modes de participation des jeunes évoluent.

A Lavacherie, sur la commune de Sainte-Ode, les jeunes ont déserté l'accueil de la Maison de jeunes<sup>1</sup>. Ils préfèrent se focaliser sur les ateliers proposés à intervalles réguliers. Même constat à Evelette, petit village de la commune d'Ohey, où l'atelier danse est comble alors que l'accueil est vide.

L'accueil en MJ se doit d'être inconditionnel. Il fut longtemps le lieu névralgique des maisons de jeunes. Lieu de rassemblement, de socialisation qui devait ensuite amener les jeunes à s'impliquer, à se «mettre en projet».

Dans les campagnes, se rendre en maison de jeunes implique un déplacement. Les jeunes préfèrent bouger pour des activités qu'ils ont choisies au préalable. Et puis, cette façon d'accueillir n'est peut-être plus pertinente. C'est ce que relève Dominique Noirhomme, coordinateur

de la maison de jeunes d'Evelette: «L'accueil, il y a vingt ans, répondait à un réel besoin des jeunes. Ils venaient écouter de la musique, regarder un film. Maintenant, ils ont tout ça chez eux, sur l'ordinateur.» S'ils ne viennent plus à l'accueil, alors dans quels lieux les jeunes se retrouvent-ils? Il y a toujours l'espace public, investi pour de petites réunions «picole», comme le soulève Céline Pire, directrice de la Maison de jeunes CRAB (Centre régional d'animation de Beauplateau) à Lavacherie. Ou bien le domicile familial, «où certaines familles sont moins regardantes que nous sur les consommations de leurs enfants», comme l'assène Dominique Noirhomme.

## La MJ: le seul pôle culturel

A Evelette comme à Lavacherie, la maison de jeunes est devenue le véritable pôle culturel de la commune. On y propose des ateliers danse, musique, théâtre. Les jeunes d'Evelette ont monté un festival rock. Toutes ces activités attirent les jeunes car, selon Céline Pire, «il n'y a pas d'autre offre culturelle.» La MJ deviendrait une sorte de forteresse culturelle en milieu rural ultra-sportif. C'est une vision qu'exprime Dominique Noirhomme: «La commune doit davantage investir dans ce qu'on fait car on est le seul pôle qui fait autre chose que du sport.» Même constat pour la vie festive des villages. La MJ CRAB, par exemple, organise les «jeux inter-quartiers» qui donnent une deuxième vie à la kermesse de Lavacherie.

Dominique Noirhomme, qui pratique le milieu rural depuis plus de vingt ans,

constate certains changements structurels de la vie campagnarde: «Je ne ressens plus la présence de l'agriculture dans mon quotidien. Avant, tous les jeunes étaient liés à la ferme par leur famille. Il y avait beaucoup d'activités liées à la jeunesse agricole et paysanne. Leur force de mobilisation dans les villages était impressionnante. Maintenant, il y a beaucoup moins d'agriculteurs, ces dynamiques disparaissent.» Même chose concernant les clubs de jeunes (cf encadré) qui n'existent plus vraiment dans la région d'Evelette. Si ces clubs pouvaient «créer des dérives», comme l'affirme le coordinateur de la MJ, ils pouvaient aussi «être à l'origine de choses très chouettes» et notamment d'une vie festive dans les villages.

## Un problème de mobilité

«Le principal problème des jeunes en milieu rural, c'est la mobilité», explique Dominique Noirhomme. Pour se déplacer, il n'y a souvent pas d'autre choix que de faire appel aux parents. «Mais si personne ne peut ou ne veut conduire un jeune qui n'a pas le permis, alors il restera calé chez lui», ajoute-t-il. Et ce problème de mobilité touche en premier lieu les populations les plus précaires.

## Graffiti des villes ou graffiti des champs?

Que de murs blancs et tristes dans ces MJ rurales. A Lavacherie, l'atelier graffiti du 2 novembre a dû être annulé faute de participants. Le mur de la MJ restera blanc. A Evelette, c'est la même chose. «Il y a un grand mur blanc dehors, nous dit Dominique Noirhomme, le coordinateur. On s'est dit qu'on allait faire une fresque, mais je sentais que ça ne correspondait pas à ce qu'ils sont». Le hip-hop, avec son lot de rap, de break-danse et de graf serait donc exclusivement réservé au monde urbain? Ce qui ressemble à une caricature ne l'est peut-être pas. «Dans le milieu rural, la culture hip-hop est vraiment minoritaire», affirme le coordinateur de la MJ d'Evelette.

Ces jeunes qui sont présents, mais que l'on voit moins. Alors à Lavacherie, où les jeunes de la cité sociale ne viennent pas à la MJ, on a décidé d'aller vers eux, comme l'explique Céline Pire: «On se doit d'aller vers ces jeunes. Au printemps, nous allons certainement développer du travail de rue, dans les arrêts de bus ou les lieux investis pas les jeunes. L'idée c'est de voir s'il y a une demande pour que la MJ lance un bus qui proposerait un accueil décentralisé dans différents lieux de la commune». Il faut savoir que la MJ de Lavacherie est déjà une antenne décentralisée de celle de Beauplateau. Ce souci de toucher plus largement les jeunes est partagé par Dominique Noirhomme qui a lancé une étude auprès des jeunes des villages d'Ohey pour comprendre leurs besoins et leurs envies. On y découvre que 80 % des jeunes interrogés apprécient d'y vivre même s'ils relèvent quelques manques en matière de sorties, de lieux de rencontres. Dominique Noirhomme regrette de n'avoir que trop peu de données concernant les problèmes socio-économiques des familles. Car les jeunes issus de familles précaires ne viennent pas à la MJ. L'idée de Dominique Noirhomme, justement, serait d'influencer la politique jeunesse de la commune pour «créer quelque chose de nouveau afin de toucher ces publics.»

Alors que l'on trouve des armées de sociologues spécialisés dans l'analyse de la jeunesse urbaine, on en trouve bien peu qui se penchent sur les jeunes ruraux. Ce désintérêt interpelle. Pour Dominique Noirhomme, la jeunesse en milieu rural est souvent cantonnée en position subalterne sur la liste des priorités politiques. «J'ai toujours ressenti que tout ce qui touche à la jeunesse est présenté comme lié à l'urbain, à l'immigration et aux problèmes sociaux», dit-il.

*Cédric Vället*

1. MJ CRAB, rue Lejardin, 1 à 6681 Lavacherie – tél.: 061 68 88 29 – courriel: crab@skynet.be
2. MJ d'Evelette, rue du Tige, 26 à 5350 Evelette – tél.: 085 61 26 82
3. Fédération des jeunes agriculteurs, chaussée de Namur, 47 à 5030 Gembloux – tél.: 081 60 00 60 – site: www.fja.be

© Jeunesse Schaltin / Agence Alter



## Les clubs de jeunes: entre picole et folklore

Dans les petits villages, les clubs de jeunes ou «jeunesse du village», occupent une drôle de place. Ces structures autonomes, autogérées et sans encadrement, contribuent souvent à faire perdurer le folklore villageois, la vie festive de la campagne. Dans le même temps, ils pâtissent d'une image de «club de beuverie» avec son lot de nuisances et de dégradations. Entre ces deux versions, force est de constater que dans certains villages, le club est la seule structure qui impulse une dynamique d'animation rurale.

Au départ, un club de jeunes, c'est souvent une histoire de bières. Thomas Leclercq, l'un des fondateurs de la «Jeunesse de Sovet» se souvient: «Il y a quelques années, on était un groupe de jeunes à se réunir sur un banc devant l'église du village, on buvait des bières, il y avait nos mobylettes. Cela embêtait les voisins. Comme le club de foot avait disparu, on a repris leur local, prêté par la commune. En plus, il y avait une buvette inutilisée.» De simple lieu festif, la jeunesse de Sovet est devenue peu à peu animatrice du village. «On a commencé à faire des soirées. Puis on s'est ouverts aux plus jeunes avec Halloween et la Saint-Nicolas, illustre Thomas Leclercq. On a réinstauré le grand feu du village qui avait disparu pendant dix ans. Et cela fait deux ans qu'on a repris la gestion de la kermesse.» Evidemment, l'alcool fait partie du décor. C'est la buvette qui finance la plupart de ces activités. La raçon

du succès. Car, ce que constate Thomas Leclercq, c'est que «si la jeunesse de Sovet s'arrêtait, il ne resterait plus grand-chose au village. On veut que nos activités contribuent à remettre de la vie.»

A Schaltin, c'est un peu la même histoire. Celle d'un groupe de jeunes qui ère dans un lieu public et qui décide d'investir un local, en accord avec la commune. Laurent Dekeersmaeker, le président de la «Jeunesse de Schaltin» n'est pas peu fier de cette vie rurale retrouvée grâce au club: «On s'est dit qu'on allait continuer les fêtes qui se faisaient dans le village. Lors de la kermesse, la coutume voulait qu'on fasse le tour des cafés et que les jeunes offrent la tournée. Le dernier café a fermé il y a quinze ans, mais aujourd'hui on perpétue la tradition dans notre local!» Entre la fête Halloween, le défilé de chars humoristiques, le grand feu et les soirées, Laurent concède volontiers que le club est devenu, en quelque sorte, le «comité des fêtes du village». Il constate que le nombre de clubs de jeunesse diminue. «Avant, il y en avait un par village, estime-t-il. Il y en a moins. Il faut dire que cela demande de plus en plus de responsabilités, il y a des contraintes administratives, financières et des obstacles du type «couvre-feu» et les étiquettes qu'on nous colle. C'est vraiment dommage car les clubs donnent une image folklorique du village. Un village sans activités, c'est un village mort.»



## Jeunes agriculteurs, concours de tracteurs et soupers champêtres

Le 10 septembre, dans des champs près de Jodoigne, de jeunes agriculteurs pouvaient se lancer dans une grande démonstration de force. Le bras de fer des champs. Le « concours de tractions », tout droit venu des Pays-Bas. Les fermiers se rassemblent avec leur tracteur. Ils doivent tirer sur cent mètres une impressionnante remorque lourdement lestée. Résultat des courses, on sait qui a le plus gros, le plus puissant, le plus fort des tracteurs. Une telle journée permet de faire un peu la fête, de voir des outillages et de se réunir entre jeunes de milieu rural. Le soir, prend place un second concours : le concours de juge. Une vingtaine de vaches à classer. Un juge officiel vient départager les candidats. Puis on boit un verre, on passe du bon temps.

Il s'agit d'un des événements organisés par la section locale du mouvement de jeunesse « Fédération des jeunes agriculteurs »<sup>3</sup> avec le commis agricole de Jodoigne. Julien Van Keerberghen, le président de la section explique en quoi consiste ce mouvement de jeunesse : « A Wavre-Jodoigne, nous comptons environ 200 membres agriculteurs âgés de 16 à 35 ans. Il y a des activités toute l'année pour eux. A côté, nous proposons des événements ouverts à tout type de public. Il y a trois soirées par an, avec des boissons et des DJ. Nous organisons aussi un grand souper champêtre. En général, les trois quarts des participants viennent du monde agricole, le reste ce sont les gens des villages. Il y a une vraie demande. Les agriculteurs, les ruraux veulent se rencontrer. Les

animations le leur permettent, mais en plus, cela anime les villages. » Vu l'intensité de la vie agricole, le besoin est grand pour les jeunes exploitants de tisser des liens. La Fédération des jeunes agriculteurs (FJA) remplit en partie ce rôle. Mais ce mouvement est plus qu'un mouvement de jeunesse. C'est aussi une organisation professionnelle, un centre de formation et d'information qui compte environ 3000 membres. Enfin, contrairement à ce que son nom indique, la FJA ne s'adresse plus aux seuls agriculteurs, comme l'explique Grégory Etienne, le secrétaire général : « C'est un mouvement rural au sens large. Nous avons autant de membres qu'avant, mais moins d'agriculteurs et plus de jeunes ruraux, car la population agricole est en net recul. »

# Les GAL, ensemble pour un développement durable

**Les groupes d'action locaux (GAL)<sup>1</sup>, fédérations de communes en milieu rural, visent à dynamiser leur potentiel de développement.**

« Une vision commune pour une région vivante! », tel est le slogan, représentatif, du Groupe d'action local (GAL) « 100 villages – 1 avenir »<sup>2</sup>. Cinq communes de la Communauté germanophone regardent, depuis 2001, dans la même direction, fédérées autour d'une thématique; celle du développement durable pour la région.

L'objectif des GAL est d'exploiter le potentiel de chaque entité nouvellement créée, qu'il soit économique, social, environnemental ou culturel. Un fil rouge: améliorer l'espace rural et la qualité de la vie en son sein. Vains souhaits ou résultats concrets?

Dans la botte du Hainaut, le GALBH<sup>3</sup> est actif depuis plus de 10 ans. « Les actions menées sont concrètes: formation, aide aux agriculteurs, sensibilisation environnementale », explique Gaëtan Tomaszewics, chargé de

projet pour les Plans communautaires de Développement de la Nature.

« L'objectif est de faire travailler les gens ensemble », précise-t-il d'emblée. On voit poindre une méthode; celle de la dynamique de réseau, fer de lance des GAL. « Au delà des projets menés dans tous les secteurs, l'objectif premier est la mise en réseau », insiste Gilbert Kuepper, directeur technique du GAL germanophone. « Sont rassemblées des entreprises qui, sinon, ne se rencontreraient pas », souligne-t-il.

La participation citoyenne et la mobilisation d'acteurs locaux est mise au centre de l'action des GAL. « Si tous les citoyens ne se sentent pas intéressés par l'ensemble des projets, c'est une opportunité de donner la parole à ceux qui le souhaitent », souligne Gaëtan Tomaszewics. « D'informer et de sensibiliser le grand public comme les décideurs politiques », ajoute Gilbert Kuepper.

Développements économiques, cohésion sociale, mise en valeur du patrimoine; la réalisation de ces objectifs est également le fruit de collaborations entre acteurs locaux et décideurs politiques, entre secteur public et privé.

## Dynamiser les espaces ruraux selon leurs besoins

Une enveloppe de 1,35 million d'euros a été débloquée pour chaque groupe

d'action local. Il en existe 15 réunissant 69 communes, répertoriés sur le territoire de la Région Wallonne. Initiative du ministère de l'agriculture, ils s'inscrivent dans le plan européen LEADER<sup>4</sup> du Programme wallon de Développement rural. « Ils permettent non seulement de créer des emplois locaux, durables et non délocalisables, mais répondent aussi aux besoins spécifiques des ruraux », souligne Benoit Lutgen<sup>5</sup>, ministre de l'Agriculture.

L'esprit d'entreprise des acteurs de terrains et l'intérêt des citoyens dans le développement de leur région promettent un bel avenir aux groupes d'actions locaux, qui portent bien leur nom.

*Valentine Van Vyve*

1. Groupe d'action locale (GAL): [www.reseaupwdr.be/reseaupwdr/reseau-gal/fr/index\\_fr.cfm](http://www.reseau-pwdr.be/reseaupwdr/reseau-gal/fr/index_fr.cfm)

2. GAL 100 villages – 1 avenir, Hauptstrasse, 54, à 4780 St-Vith – tél.: 080 28 00 12 – courriel: [gilbert.kuepper@wfg.be](mailto:gilbert.kuepper@wfg.be) – site: [www.leader-eitel.be](http://www.leader-eitel.be)

3. GAL BH, Place Albert 1er, 38, à 6440 Froidchapelle – tél.: 060 41 14 07 – courriel: [delphine.guerisse@gmail.com](mailto:delphine.guerisse@gmail.com) – site: [www.galdelabotte.be](http://www.galdelabotte.be)

4. LEADER – Programme européen dont l'objectif est d'aider et d'inciter les acteurs ruraux à agir pour mettre en valeur leur potentiel de développement économique, social et environnemental.

5. Cabinet du ministre wallon des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine, chaussée de Louvain, 2 à 5000 Namur – tél.: 081 710 310 – courriel: [benoit.lutgen@gov.wallonie.be](mailto:benoit.lutgen@gov.wallonie.be) – site: <http://lutgen.wallonie.be/spip>

**web+**  
Gratuit

[www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)  
N°261 - 03.11.08 - «Groupes d'action locale: vers des partenariats public-(para)public»

# Des halls-relais très agricoles

**Les halls-relais permettent de « tester » une activité et/ou des produits sans investir encore dans un projet immobilier.**

Un arrêté du gouvernement wallon du 12 mai 2011 définit le hall-relais comme un « immeuble destiné à accueillir des activités de transformation ou de commercialisation de produits agricoles, y compris les opérations de stockage par des agriculteurs ou par des sociétés coopératives de transformation et de commercialisation, ainsi que l'équipement mobilier ou technique de ces immeubles destinés à développer des circuits courts de valorisation des produits agricoles. » Inscrite dans le Plan Marshall 2, vert, la mesure complète la mesure halls-relais « traditionnelle » par un financement visant spécifiquement l'activité agricole de transformation, stockage

et commercialisation de produits agricoles. Budget prévu: quatre millions d'euros sur 2011 et 2012.

Sur le terrain, les halls-relais permettent de « tester » une activité et/ou des produits sans investir encore dans un projet immobilier. Leur but est de faciliter l'implantation d'activités agricoles diversifiées durant la période nécessaire au développement de ces activités. Les agriculteurs peuvent ainsi grandir à leur rythme sans devoir réaliser un lourd investissement en infrastructure. Par la suite, après une présence maximale de cinq ans au sein du hall, ces agriculteurs pourront le quitter pour s'installer dans des locaux nouvellement construits ou

achetés et rénovés, selon leurs propres besoins. D'après un communiqué de l'ex-ministre wallon de l'Agriculture, Benoît Lutgen (CDH), « cette infrastructure permettra en parallèle de renforcer les organisations de producteurs et d'encourager les structures coopératives afin de diminuer les coûts de production et de mieux valoriser les produits ».

Le 20 juillet 2011, le gouvernement wallon a validé une liste de neuf projets de halls-relais agricoles. Les investissements pourront être soutenus par des aides en capital à hauteur de 90 % pour ces réalisations.

*Julien Winkel*

# Déterrer la pauvreté

**L'étude commandée par la coopérative Cera à l'Université de Liège révèle ce qui est bien souvent enfoui sous terre.**

« La Pauvreté en milieu rural » est l'objet de l'étude commandée par la Cera (Coopérative active dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) à l'université de Liège<sup>1</sup>. Si, de l'aveu des chercheurs, l'étude ne révèle pas de faits inédits ni n'apporte de solution miracle, elle a le mérite d'exister et de mettre sous la loupe une pauvreté bel et bien présente en milieu rural. Outre le fait de dresser un paysage global de la situation, est de comprendre les caractéristiques des origines de cette pauvreté et de déterminer dans quelle mesure elles constituent un obstacle pour les personnes concernées.

Ainsi, l'augmentation de la population vieillissante, la difficulté d'accessibilité (aux soins de santé, à l'emploi, au logement, aux loisirs, à la consommation), la rareté des équipements et des services, la précarisation du marché de l'emploi

et, enfin, la pression sociale sont autant d'éléments perpétuant l'exclusion sociale. Autant de freins à la prospérité.

L'étude aborde par ailleurs largement le secteur agricole. Même s'il ne constitue plus la principale activité en milieu rural, il occupe une place prépondérante dans la précarité de ses acteurs.

Elle ne se limite cependant pas à dresser la liste de ce qui pousse ou maintient les ruraux en dehors des modes de vie généralement acceptés par la société. A chaque problématique soulevée, des éléments de solution sont apportés, dans un inventaire qui se veut non exhaustif. Loin de tout nihilisme angélique, l'étude répertorie également les « bonnes pratiques » existantes.

Selon les chercheurs, la sensibilisation et l'information des principaux intéressés comme des décideurs politiques

constituent le point d'ancrage d'une solution. S'ensuivent, notamment, la constitution de logements adaptés aux populations, les alternatives en termes de mobilité, le travail en réseau, la création d'emplois de qualité, l'accès à la formation, l'optimisation de la proximité et la valorisation du tissu socio-économique du milieu rural.

Alors que le secteur agricole n'occupe plus que 3 % de la population active wallonne, il serait primordial de revaloriser ce terreau fertile.

Au-delà du fond, c'est également la manière d'appliquer cet éventail de recommandations qui importe, conclut l'étude. Elle privilégie des solutions intégrées et transversales à mettre en œuvre de manière collective et participative.

*Valentine Van Vyve*

1. Le rapport détaillé de l'étude est disponible sur le site Cera: [www.cera.be/fr/Nieuwsberichten/2011/F-0816-EtudePauvrete.aspx](http://www.cera.be/fr/Nieuwsberichten/2011/F-0816-EtudePauvrete.aspx)

# Sombres perspectives pour l'aide alimentaire

**Le programme européen d'aide alimentaire est menacé. Réformes agricoles et austérité budgétaire diviseront probablement par cinq les quantités livrées l'an prochain.**



**A**cheminer les excédents agricoles européens vers les organisations caritatives. Cette idée simple, promue en son temps par Coluche et mise en œuvre par la Commission de Jacques Delors, permet aux Restos du Cœur, aux banques alimentaires et à d'autres associations à travers le continent de bénéficier d'une aide en nature bienvenue.

Dans les années 1980, cette politique semblait couler de source. En raison d'une Politique agricole commune (PAC) mal ajustée, les agriculteurs produisaient en effet beaucoup plus de nourriture qu'ils ne pouvaient en écouler sur les marchés européens et même mondiaux. Stocker ces excédents, avec notamment des coûts de réfrigération importants, revenait plus cher que de les donner. On les donna donc, à travers le Programme européen d'aide aux démunis (PEAD). La valeur marchande du programme a évolué d'un peu moins de 100 millions d'euros en 1987 à plus de 500 millions ces dernières années.

Le problème, c'est que l'Europe a fini, après plusieurs réformes, par mettre au diapason la production alimentaire avec la demande (au prix de pertes de revenus pour de nombreux agriculteurs, mais c'est une autre histoire...). Les stocks d'excédents ont fondu

comme neige au soleil et avec eux, les dons en nature.

Pour conserver ce programme emblématique, la Commission européenne a mis la main au portefeuille et financé en liquide les achats de nourriture par les organisations. Mais plusieurs Etats (notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suède) ne l'entendent pas de cette oreille. S'ils étaient prêts à accepter que les excédents soient distribués, ils ne veulent pas prélever des fonds sur le budget pour les remplacer. Ils ont intenté – et gagné – un procès devant la Cour européenne de Luxembourg. Le tribunal de première instance a estimé que la base juridique actuelle ne permettait pas d'acheter sur le marché des produits destinés au régime d'aide. Dès lors, la Commission sera tenue de limiter le financement prévu en 2012 aux stocks d'intervention, soit environ 113 millions d'euros, alors même qu'elle en avait budgété 500. Elle craint que la disparition complète des stocks attendue en 2013 ne réduise à néant le PEAD.

Depuis quelques semaines, des négociations sont en cours entre les 27 pour débloquer le dossier. La question devait être évoquée lors des récents sommets européens, mais elle a été évacuée de l'agenda en raison d'une actualité financière plus pressante.

## Davantage de ventres vides l'an prochain

Les organisations d'aide aux démunis s'inquiètent du blocage européen qui menace d'amputer sérieusement leurs sources d'approvisionnement. En France, les associations se mobilisent pour réclamer le maintien du PEAD, sans hésiter à faire la comparaison avec les milliards d'euros dépensés pour recapitaliser les banques et aider la Grèce : « Mesdames et messieurs les chefs d'Etat, ne vous reste-t-il pas 500 millions d'euros pour sauver les pauvres d'Europe ? »

En Belgique aussi, la situation inquiète. « On va être affectés très concrètement durant l'hiver 2012-2013 », avertit Patrick Dejace, le directeur de la fédération belge des Restos du Cœur, l'un des pôles de distribution de l'aide dans le pays. L'aide européenne représente entre 10 et 20 % des ressources en marchandise de la fédération, qui devra acheter les biens pour compenser la baisse.

La ministre fédérale de l'Agriculture, Sabine Laruelle, a tenté de rassurer les associations en leur promettant une aide exceptionnelle si le programme européen n'est pas relancé. Le niveau régional serait sollicité. « On espère que ça va être tenu », dit Patrick Dejace. Vu le budget serré des Régions, c'est loin d'être gagné.

*Eric Ravenne*

# La chaleur du bois en réseau

**Libin, commune ardennaise de 14 000 hectares, dont 6 000 couverts de forêts! Cette ressource considérable fut longtemps cantonnée au domaine touristique, mais, depuis deux ans, elle permet aux bâtiments communaux de se chauffer autour du même feu.**

Quand en juin 2009, les 715 mètres du réseau bois-énergie communal sont posés et reliés à la chaudière d'une puissance de 550 kW, l'échevin Laurent Jacquet<sup>1</sup> (aujourd'hui conseiller communal) soupire de soulagement. Il voit l'aboutissement d'un dossier en cours depuis six ans. Si dès le départ, il y eut unanimité des membres du conseil communal, la mise sur pied d'une chaudière commune n'a pas été de tout repos.

Au départ, il y avait cette vieille chaudière publique au mazout en fin de vie. Assez naturellement, les élus envisagent un nouveau chauffage à plaquettes pour valoriser la ressource locale.

Commencent alors l'élaboration du projet, les détails techniques à maîtriser, la recherche de financements. Initialement, le chauffage public en réseau allait faire tourner les radiateurs de la commune, du CPAS, de la poste, de l'école gardienne et primaire, de l'église, de la maison de village et de maisons sociales, mais «en développant le projet, nous nous sommes rendu compte qu'il était très intéressant de l'étendre à 19 habitations privées et à un hôtel à proximité». Ces nouveaux venus optimisaient l'usage de la chaudière, le privé consommant la chaleur surtout en soirée, le matin et le week-end tandis que la consommation du secteur public se profile de manière complètement inverse, de 9 à 17 heures. L'affaire est conclue. La commune vend son énergie et ces acteurs privés achètent leur chaleur à 90 % du prix du mazout. N'y a-t-il pas une injustice par rapport aux autres Libinois? «Il n'était pas réaliste d'étendre le réseau à tout le monde, avance Laurent Jacquet. Mais tous en profitent car avec une facture énergétique allégée, avec la vente d'énergie, le budget communal est soulagé et la pression fiscale diminue.»

Tout le monde y gagne. Même les communes voisines avec lesquelles furent créés un quai de stockage et un hangar de séchage de bois. Et aussi l'environnement. La consommation de 150 000 litres de mazout est évitée, soit 450 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année en moins dans l'air. «L'écologie était pourtant un objectif dérivé du Plan bois énergie dont participe le Réseau bois énergie de Libin, explique Francis Flahaut, facilitateur bois énergie pour la Fondation rurale de Wallonie (FRW)<sup>2</sup>. Toute notre démarche est d'abord liée à l'emploi et à la plus-value locale.»



## Un bon plan de travail

En mettant sur pied le Plan bois énergie & Développement rural (PBE&DR) en 2001, la Région wallonne, qui a financé à 80 % le projet de Libin, voulait faire rentrer dans le domaine public les réseaux énergies, des projets déjà existants dans le domaine industriel, «mais conçus en vase clos, les opérateurs en marge de l'entreprise n'étaient absolument pas impliqués, le réseau était pensé, livré et installé par des professionnels étrangers.»

Au bout de dix ans, une quarantaine de projets publics ont été réalisés et une cinquantaine d'autres sont en conception. Du bureau d'études à la fabrique de pellets, la région a ainsi fait émerger un secteur d'activités liées au chauffage en réseau par le pellet ou plaquette. Francis Flahaut insiste sur l'impact économique: «En 2005, il n'y avait pas un seul fabricant de granulés de bois. Aujourd'hui, la

Belgique en est le plus grand producteur européen avec six gros fabricants en Wallonie et deux nouveaux à venir.» Le tout pour 500 000 tonnes vendues. Ces sociétés ne sont pas pour autant nouvelles. Il s'agit plutôt d'entrepreneurs ayant étoffé leur activité industrielle avec des unités de valorisation des sciures et granulés.

Cette nouvelle activité ne vient-elle pas ajouter une pression sur une forêt qui doit se couper en quatre pour satisfaire toutes les attentes? A Libin, la commune vend déjà entre 1,5 et 2 millions d'euros de bois et permet un droit d'affouage à chaque ménage qui reçoit six stères de bois contre la somme de 20 euros. «La possible destruction de la forêt fut une des premières remarques des citoyens, se souvient Laurent Jacquet. Mais les agents de la DNF [NDLR Département de la nature et des forêts] nous ont garanti que ce prélèvement supplémentaire n'aurait pas d'impact.»

Par ailleurs, Francis Flahaut explique une donnée essentielle: le bois qui sort l'est sur base de la gestion de la forêt et non sur base d'une éventuelle demande à la hausse, fut-elle «écologique». «On ne coupe donc pas des bois à tort et travers pour en faire des pellets.» Et ce n'est sans doute pas les projets bois énergie qui mettront la forêt wallonne en péril: «ils consomment ensemble 0,5 % de la production de bois annuelle en Wallonie.»

Olivier Bailly

1. Commune de Libin, Laurent Jacquet, tél.:

061 65 63 81 – courriel:

laurent.jacquet@creg.be.

2. Fondation rurale de Wallonie, avenue Reine Astrid, 14 à 5000 Namur – tél.: 081 26 18 82.

Facilitateur bois-énergie, tél.: 084 21 98 62 – courriel: pbe@frw.be



**Ce numéro spécial d'Alter Echos est publié grâce au soutien de la Wallonie (DGO3 Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement)**

De façon générale, Alter Echos est édité avec le soutien du Service de l'Éducation permanente et de la Direction générale de l'Aide à la jeunesse du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; des Directions générales opérationnelles de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche (DGO6), des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé (DGO5),

et de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie (DGO4) du Service public de Wallonie ; de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale ; de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale et du Service fédéral de lutte contre la pauvreté.



Alter Échos est membre de l'Union de la Presse Périodique



Alter Échos est imprimé sur un papier issu de forêts gérées de façon durable



# Les Labiso ruraux

Labiso, pour **Laboratoire des innovations sociales**, est une collection de livres numériques qui donne la parole aux associations et services publics. De l'aide aux toxicomanes en passant par les services à domicile ou l'hébergement des personnes handicapées, de nombreux professionnels réfléchissent et mettent au point des innovations pour améliorer leurs pratiques.

**En diffusant ces innovations, Labiso vise à promouvoir l'échange, la réflexion, le débat !**

**Quelques parutions abordant, de près ou de loin, la ruralité :**

- **La Ferme du Monceau à Juseret** : pour mettre le patrimoine rural à la portée de tous
- **Les maisons communautaires pour personnes âgées en Wallonie rurale** : une autre façon de rompre la solitude et l'isolement social
- **La Teignouse en Ourthe-Ambève** : prévenir l'exclusion, cela se joue à tous les niveaux
- **Le Pouly à Jamagne** : Une épicerie sociale gérée par des personnes handicapées

Uniquement en version électronique !  
Lecture en ligne, ou téléchargement **gratuit**.

## [www.labiso.be](http://www.labiso.be)

Une initiative conjointe de l'Agence Alter et de Texto asbl.



## Tarifs annuels / Formules d'abonnement

(TVA et port compris pour la Belgique)

- Abonnement papier + web** ..... **110 €**  
Publication bimensuelle imprimée + 6 codes d'accès pour la consultation en ligne
- 1 ex. supplémentaire à la même adresse + 2 codes d'accès supplémentaire ..... 70 €
- 2 à 5 ex. supplémentaires à la même adresse + 4 à 10 codes d'accès supplémentaires ..... 65 € / ex. + code
- > 5 ex. supplémentaires à la même adresse + > 5 codes d'accès supplémentaires ..... 60 € / ex. + code
- Abonnement papier uniquement** ..... **70 €**  
Publication bimensuelle imprimée
- 1 ex. supplémentaire à la même adresse ..... 45 €
- 2 à 5 ex. supplémentaires à la même adresse ..... 40 € / ex.
- > 5 ex. supplémentaires à la même adresse ..... 35 € / ex.
- Abonnement web uniquement** ..... **80 €**  
6 codes d'accès pour la consultation en ligne
- Abonnement de plus de 10 exemplaires :** nous contacter pour les conditions : 02 541 85 20
- ➔ **Total :** ..... **€**

**Paiement par virement** après réception de la facture. **L'abonnement sera activé à la réception du paiement.**

**Fax : 02 231 15 59**

**www.alterechos.be**  
**alter.echos@alter.be**  
**Tél. 02 541 85 20**

## Comment connaissez-vous Alter Echos ?

- Par un collègue, ami, connaissance
- Lors d'un colloque, salon, séminaire, formation
- Via le site alter.be ou alterechos.be
- Via un article dans la presse
- Via une publicité dans la presse
- Via un mailing
- Autre : \_\_\_\_\_

## Coordonnées de facturation (REPLIR EN CAPITALES - 1 CARACTÈRE PAR CASE)

Organisme : \_\_\_\_\_ TVA (si assujetti) : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_ Bte : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

## Coordonnées de livraison (si différentes de facturation)

Organisme : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_ Bte : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

## IMPORTANT - 6 adresses mail pour accès aux services web

Vous devez activer ce service via le site [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)

1. Nom + prénom : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

2. Nom + prénom : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

3. Nom + prénom : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

4. Nom + prénom : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

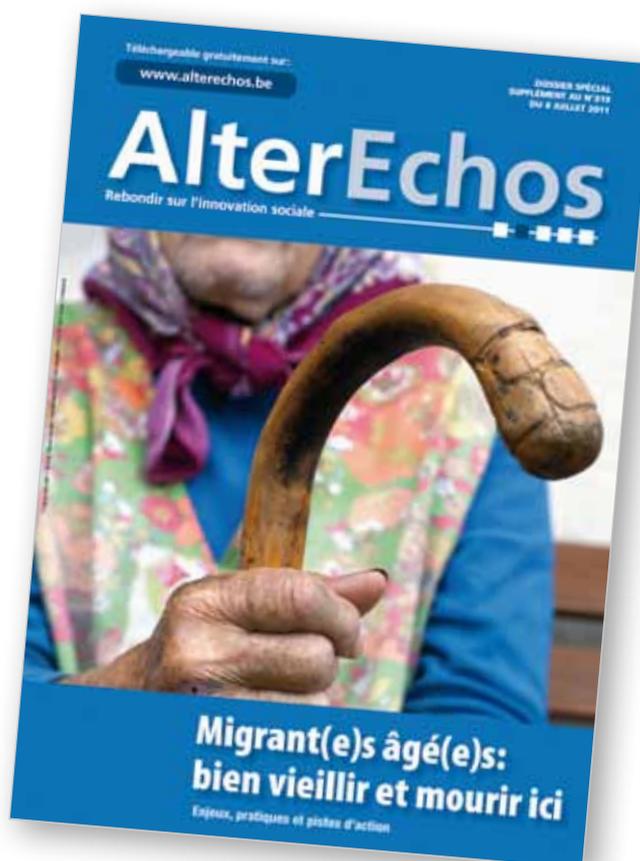
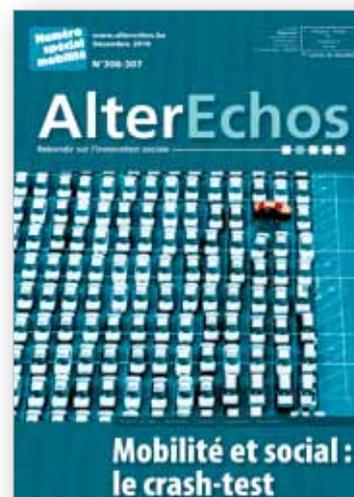
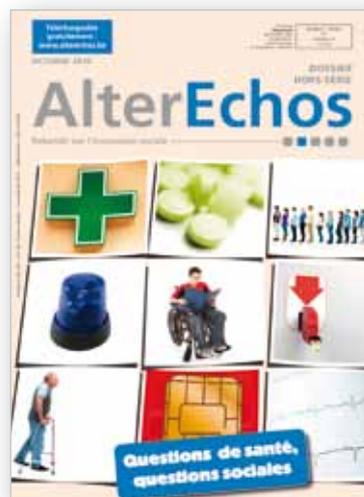
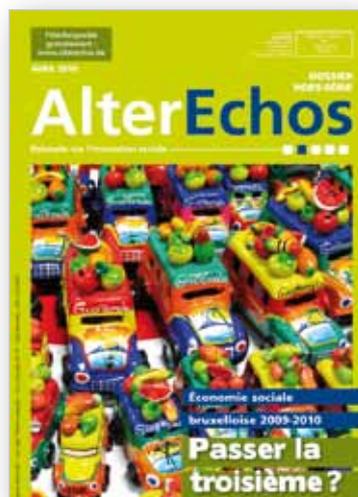
5. Nom + prénom : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

6. Nom + prénom : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

BULLETIN D'ABONNEMENT À NOUS **FAXER AU 02 231 15 59**

L'enregistrement des données ci-dessus par l'Agence Alter, rue Guillaume Tell 57 à 1060 Bruxelles (siège administratif) est effectué dans un but exclusivement commercial et administratif. Vous avez le droit d'accéder à ces données, de les rectifier ou de les supprimer.

# Découvrez nos dossiers thématiques



## AlterEchos

Décodez l'actualité sociale

Gratuit!  
sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)